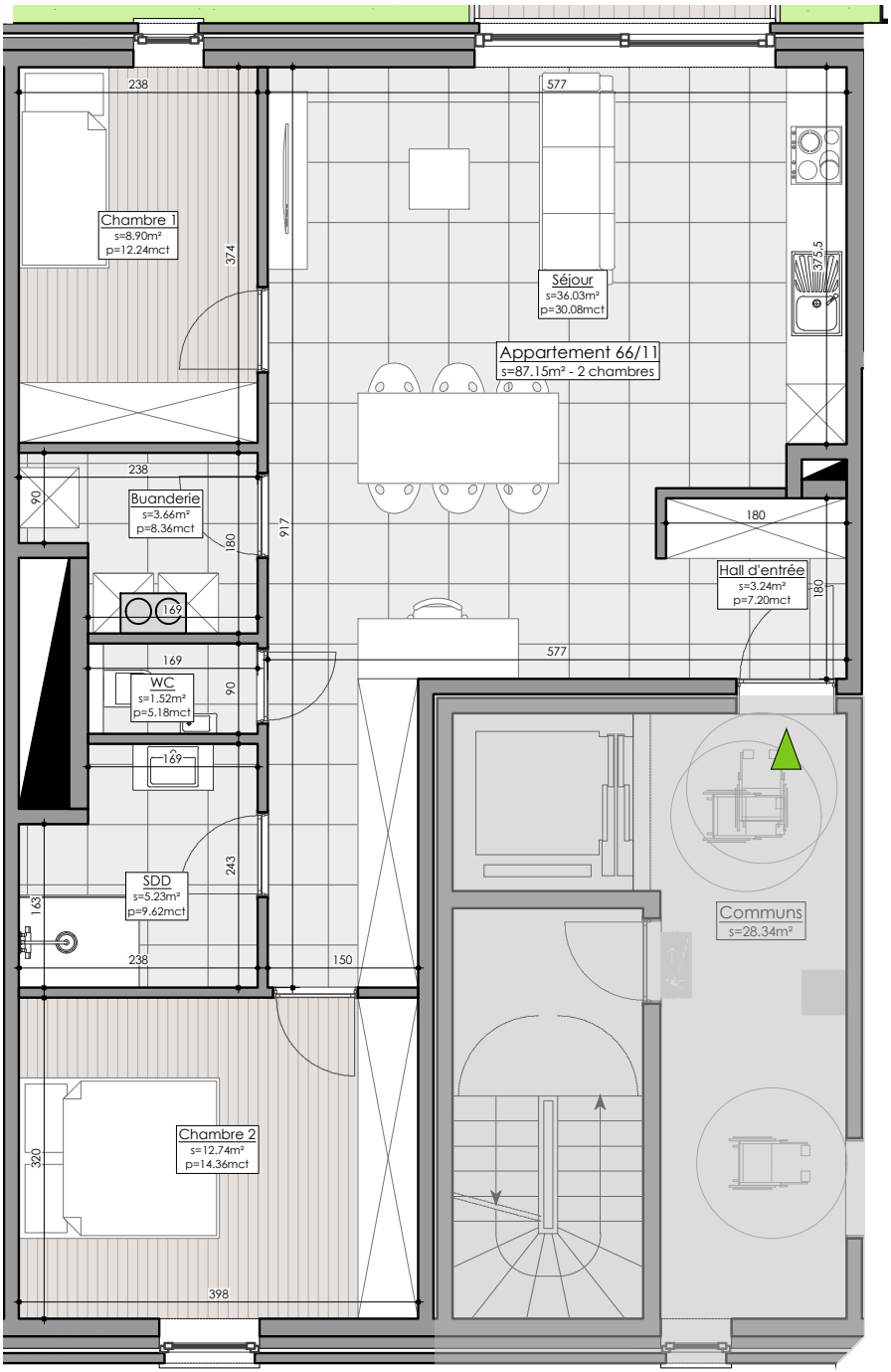
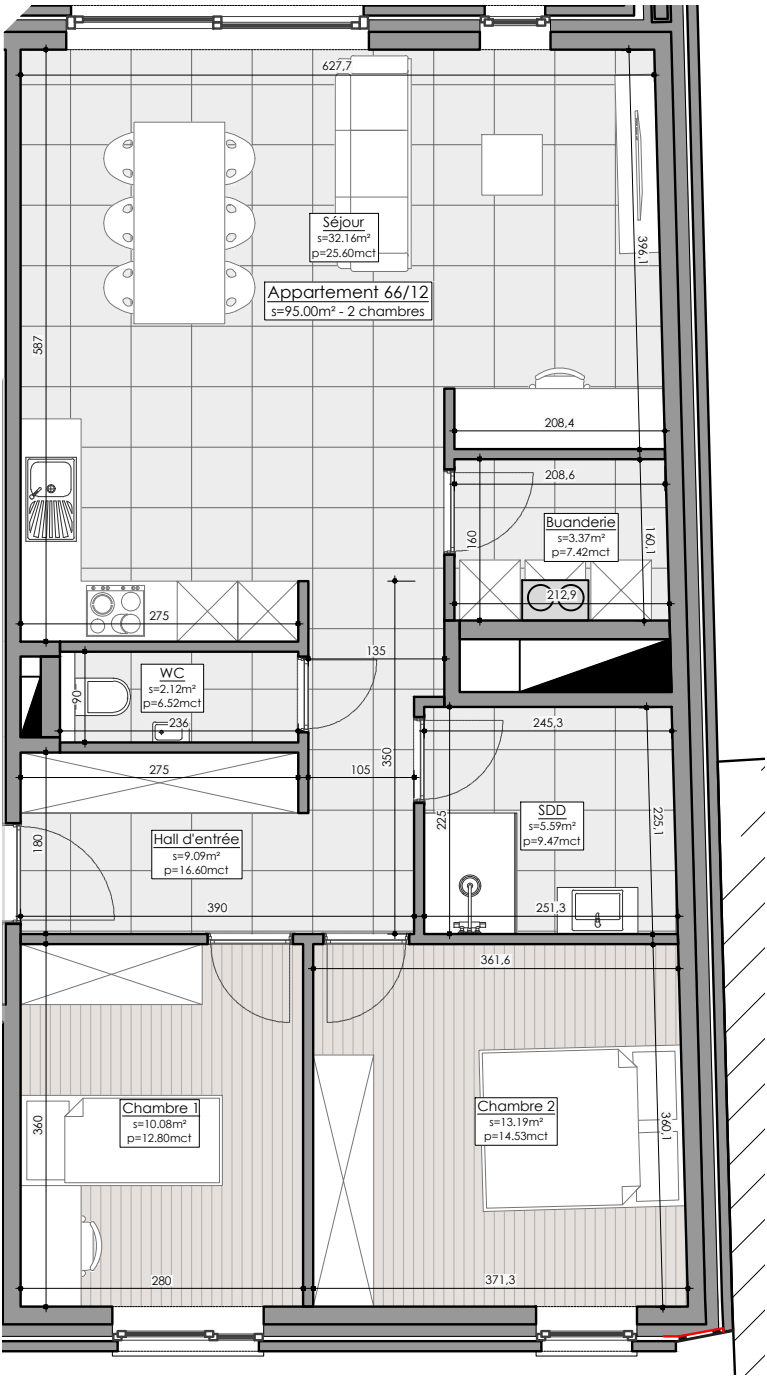
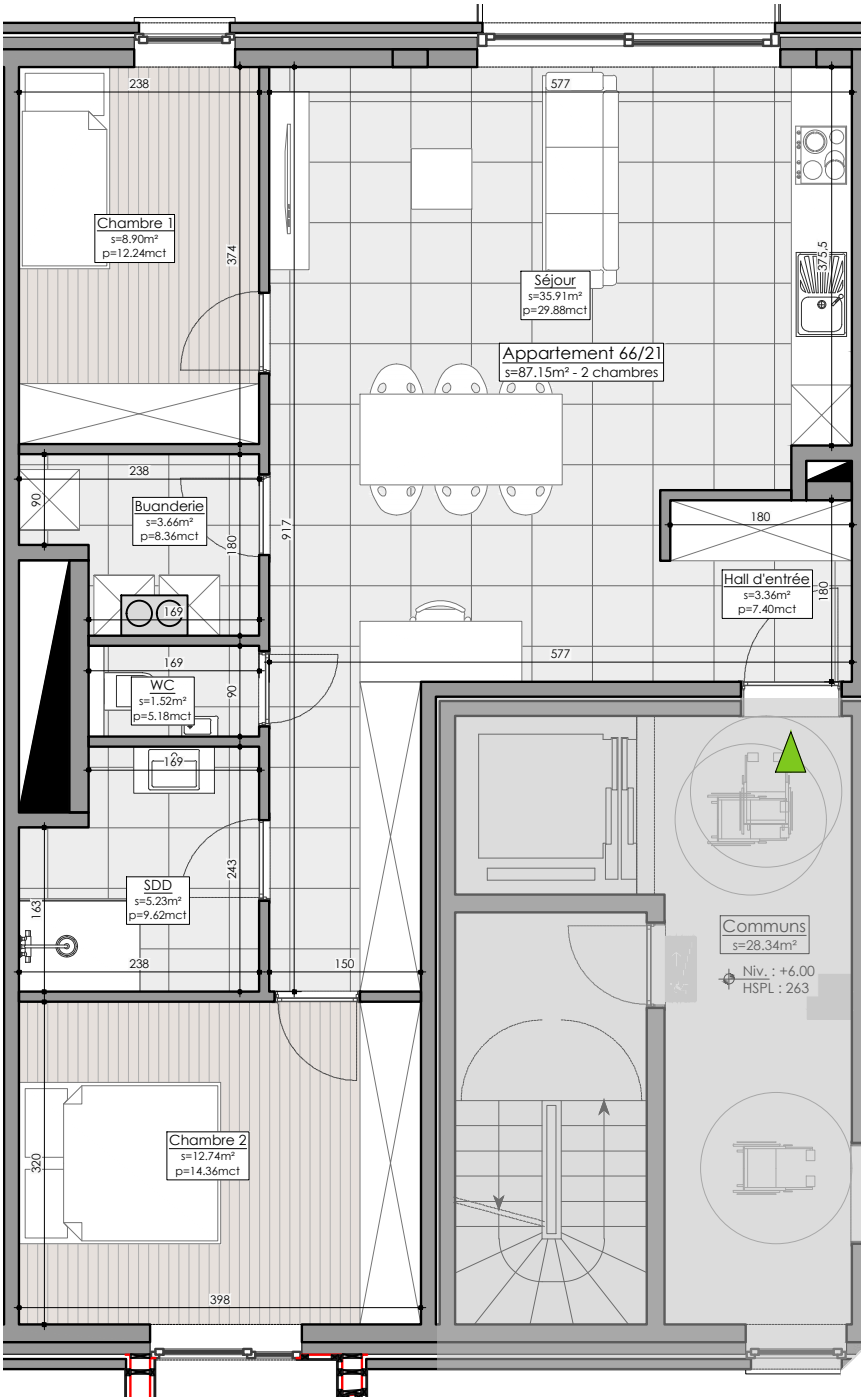
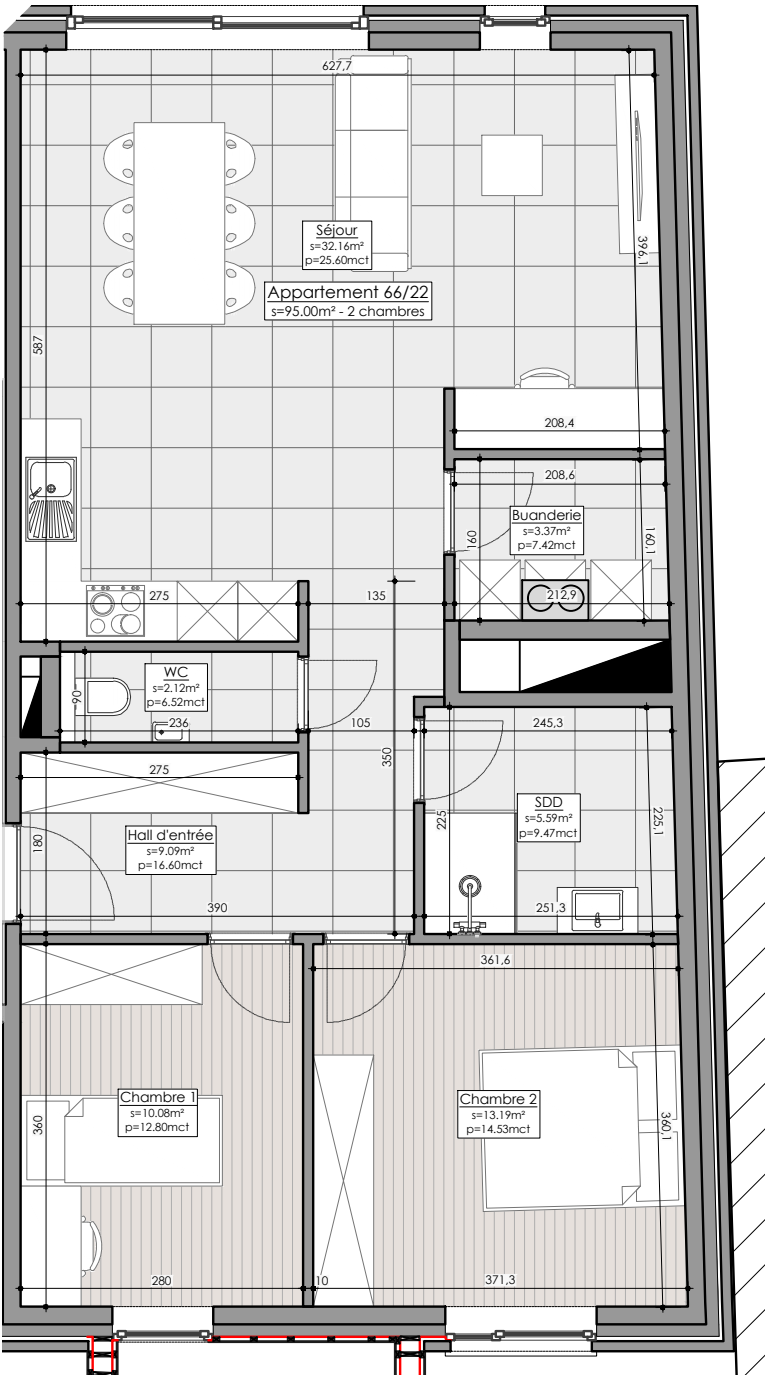
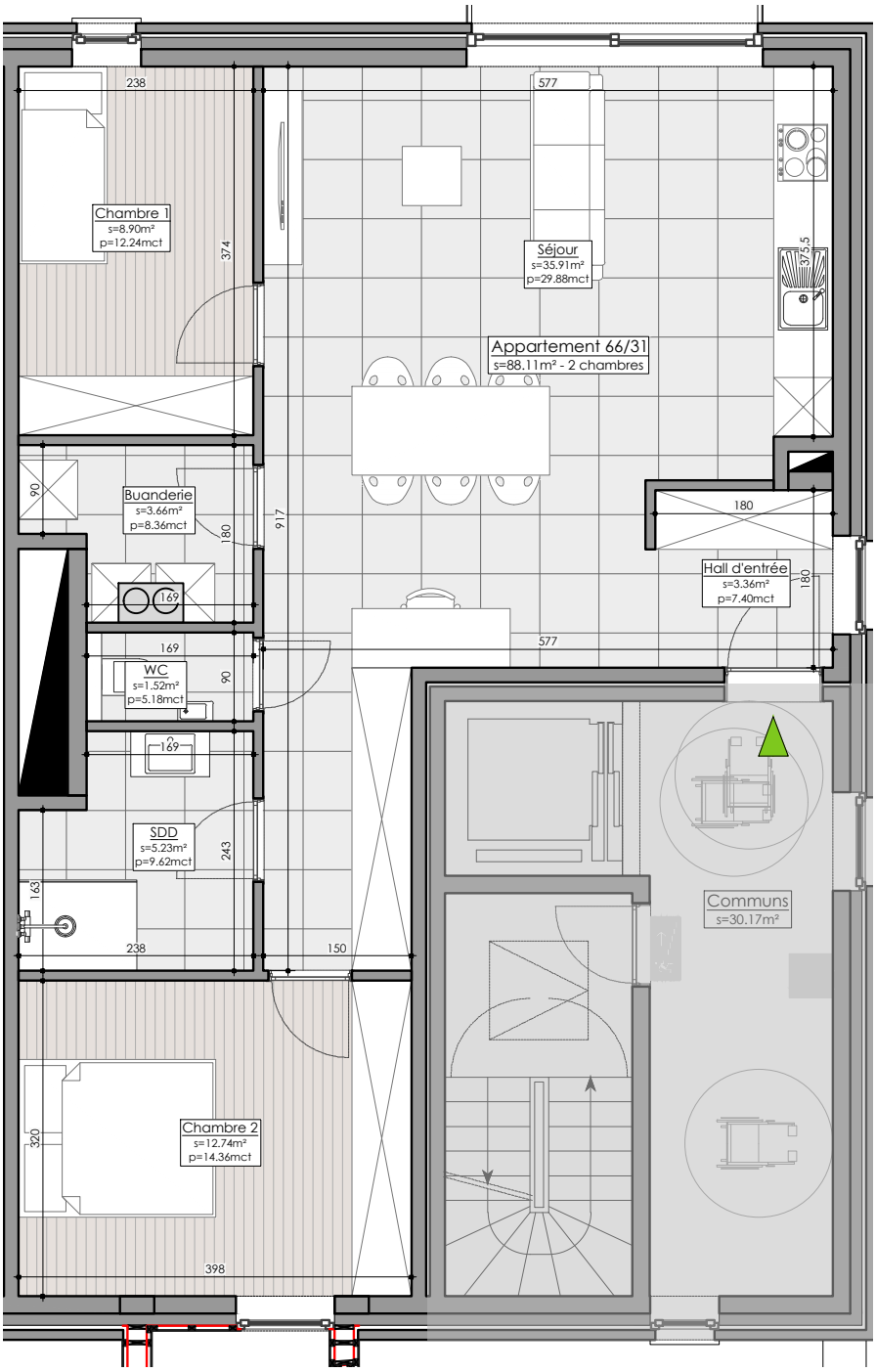
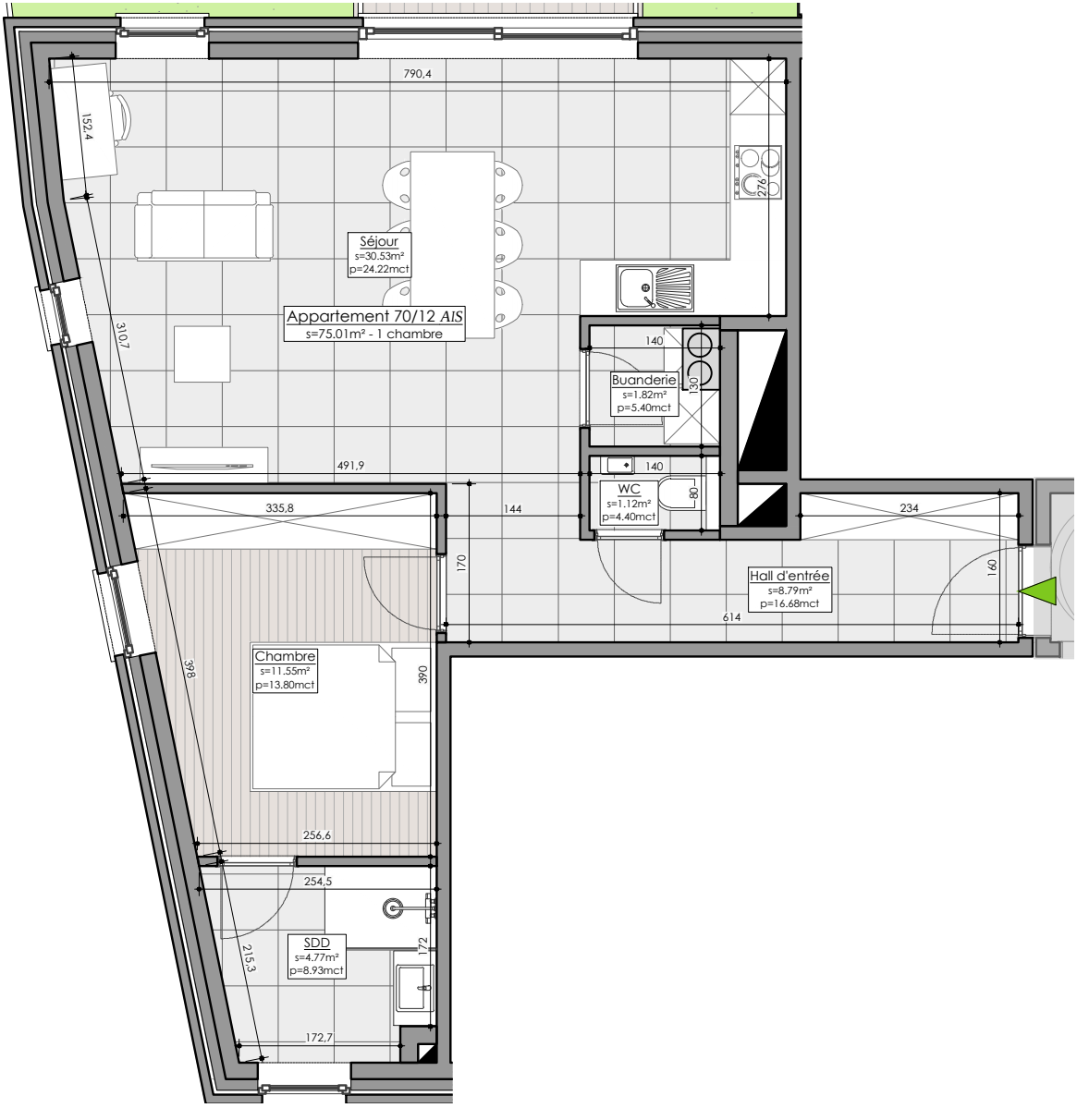

Chambre 1
s=8.90m²
p=12.24mct
Séjour
s=36.03m²
p=30.08mct
Appartement 66/11
s=87.15m² - 2 chambres
Buanderie
s=3.66m²
p=8.36mct
WC
s=1.52m²
p=5.18mct
Hall d'entrée
s=3.24m²
p=7.20mct
SDD
s=5.23m²
p=9.62mct
Communs
s=28.34m²
Chambre 2
s=12.74m²
p=14.36mct
238
577
374
375
917
180
90
169
243
163
150
320
398

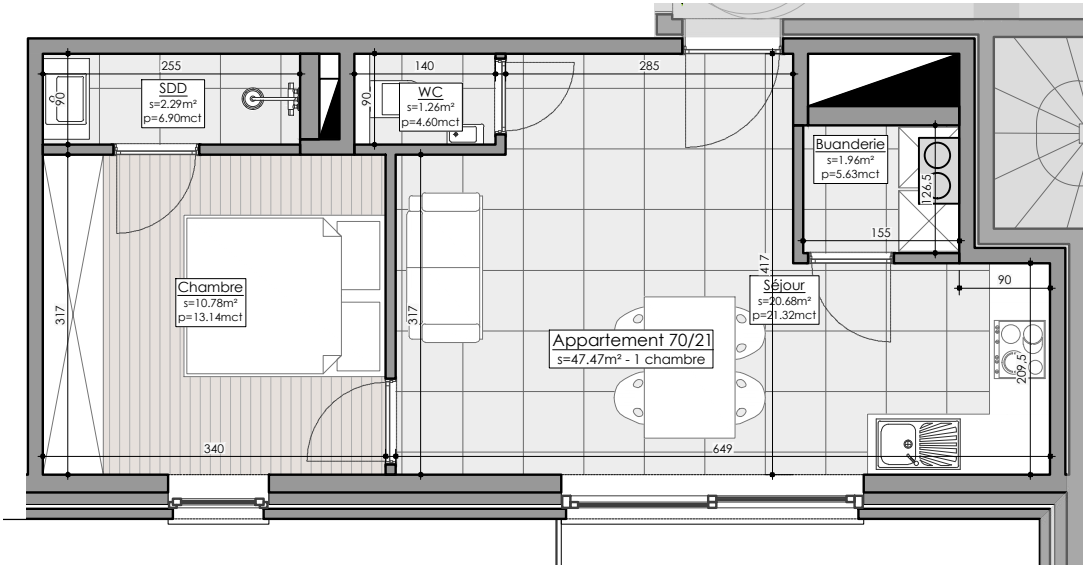

627,7
Séjour
s=32.16m²
p=25.60mct
396,1
Appartement 66/12
s=95.00m² - 2 chambres
587
208,4
208,6
Buanderie
s=3.37m²
p=7.42mct
160
169,1
212,9
275
135
WC
s=2.12m²
p=6.52mct
90
236
245,3
275
105
350
225
SDD
s=5.59m²
p=9.47mct
225,1
180
Hall d'entrée
s=9.09m²
p=16.60mct
390
251,3
361,6
Chambre 1
s=10.08m²
p=12.80mct
360
Chambre 2
s=13.19m²
p=14.53mct
360,1
280
371,3

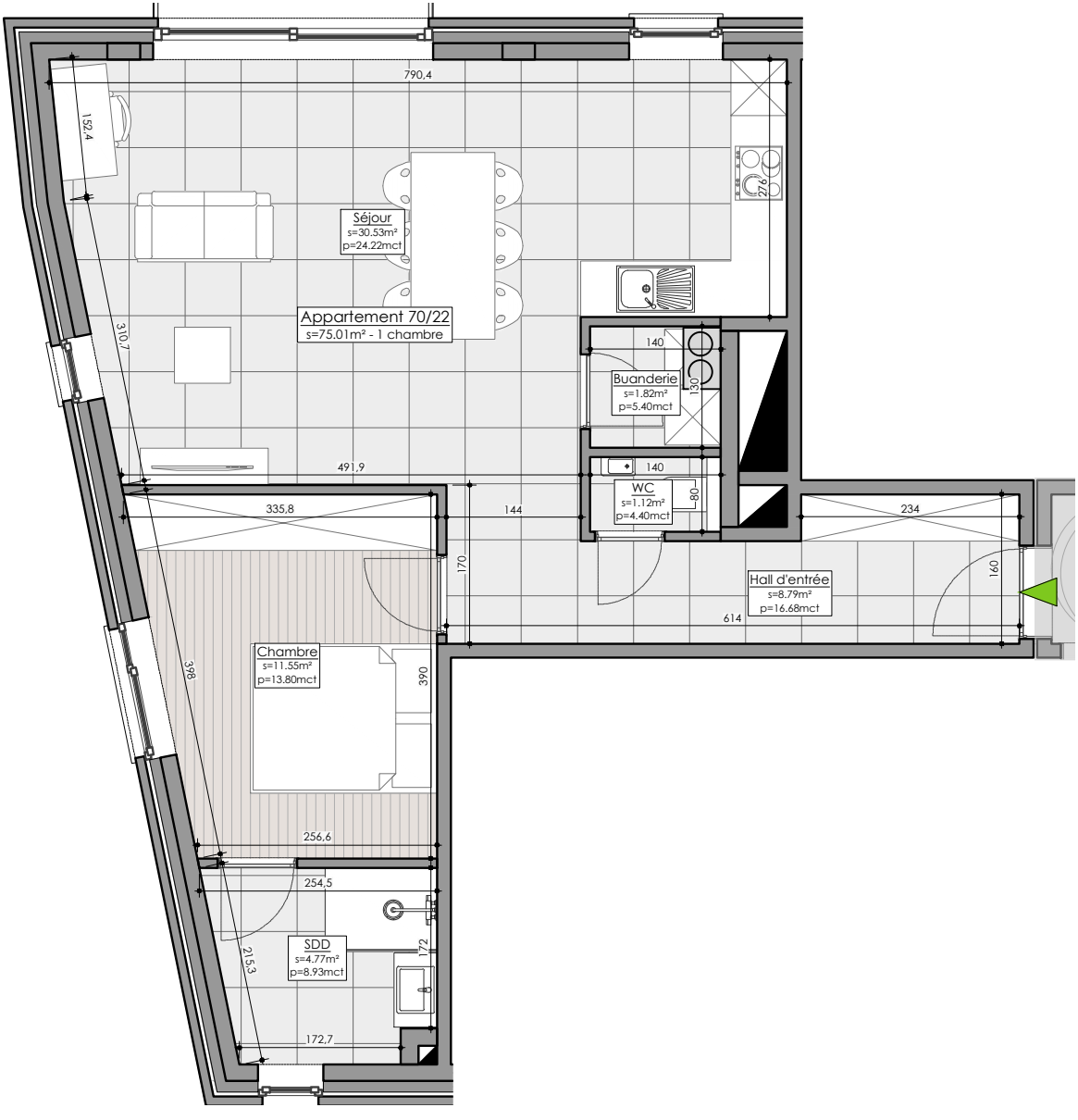

Chambre 1
s=8.90m²
p=12.24mct
Séjour
s=35.91m²
p=29.88mct
Appartement 66/21
s=87.15m² - 2 chambres
Buanderie
s=3.66m²
p=8.36mct
WC
s=1.52m²
p=5.18mct
Hall d'entrée
s=3.36m²
p=7.40mct
SDD
s=5.23m²
p=9.62mct
Communs
s=28.34m²
Niv. : +6.00
HSPL : 263
Chambre 2
s=12.74m²
p=14.36mct
238
577
374
375
917
180
90
169
243
163
150
320
398

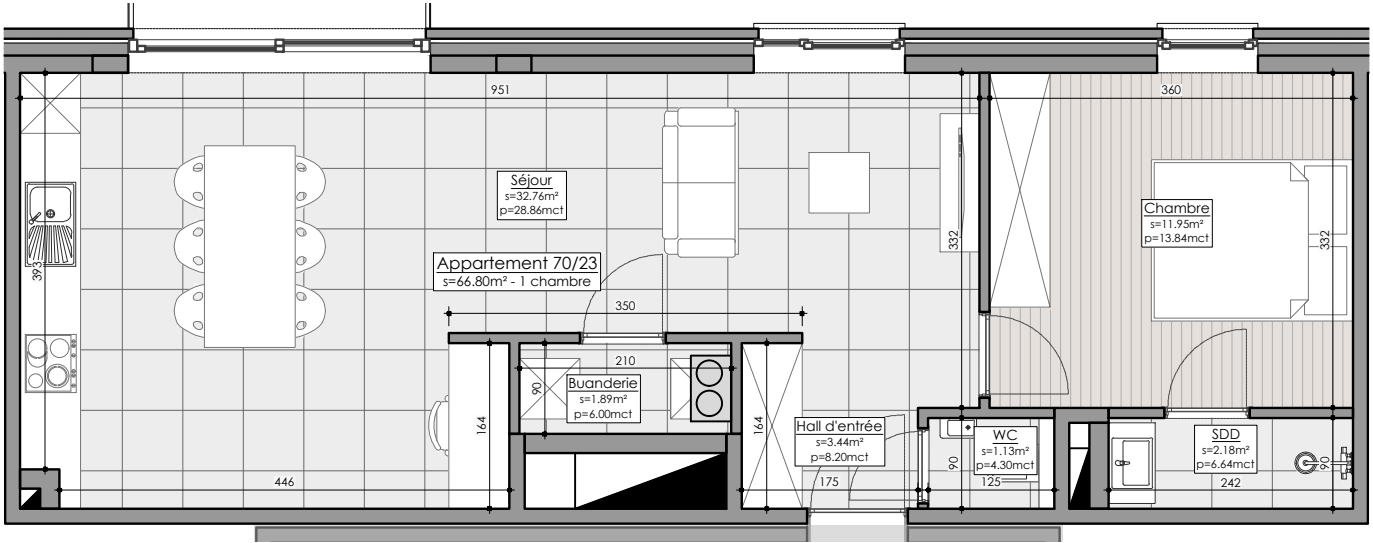

627,7
Séjour
s=32.16m²
p=25.60mct
Appartement 66/22
s=95.00m² - 2 chambres
396,1
587
208,4
208,6
Buanderie
s=3.37m²
p=7.42mct
160
169,1
275
135
212,9
WC
s=2.12m²
p=6.52mct
90
236
105
245,3
275
350
SDD
s=5.59m²
p=9.47mct
225
225,1
Hall d'entrée
s=9.09m²
p=16.60mct
180
390
251,3
361,6
Chambre 1
s=10.08m²
p=12.80mct
360
Chambre 2
s=13.19m²
p=14.53mct
360,1
280
10
371,3

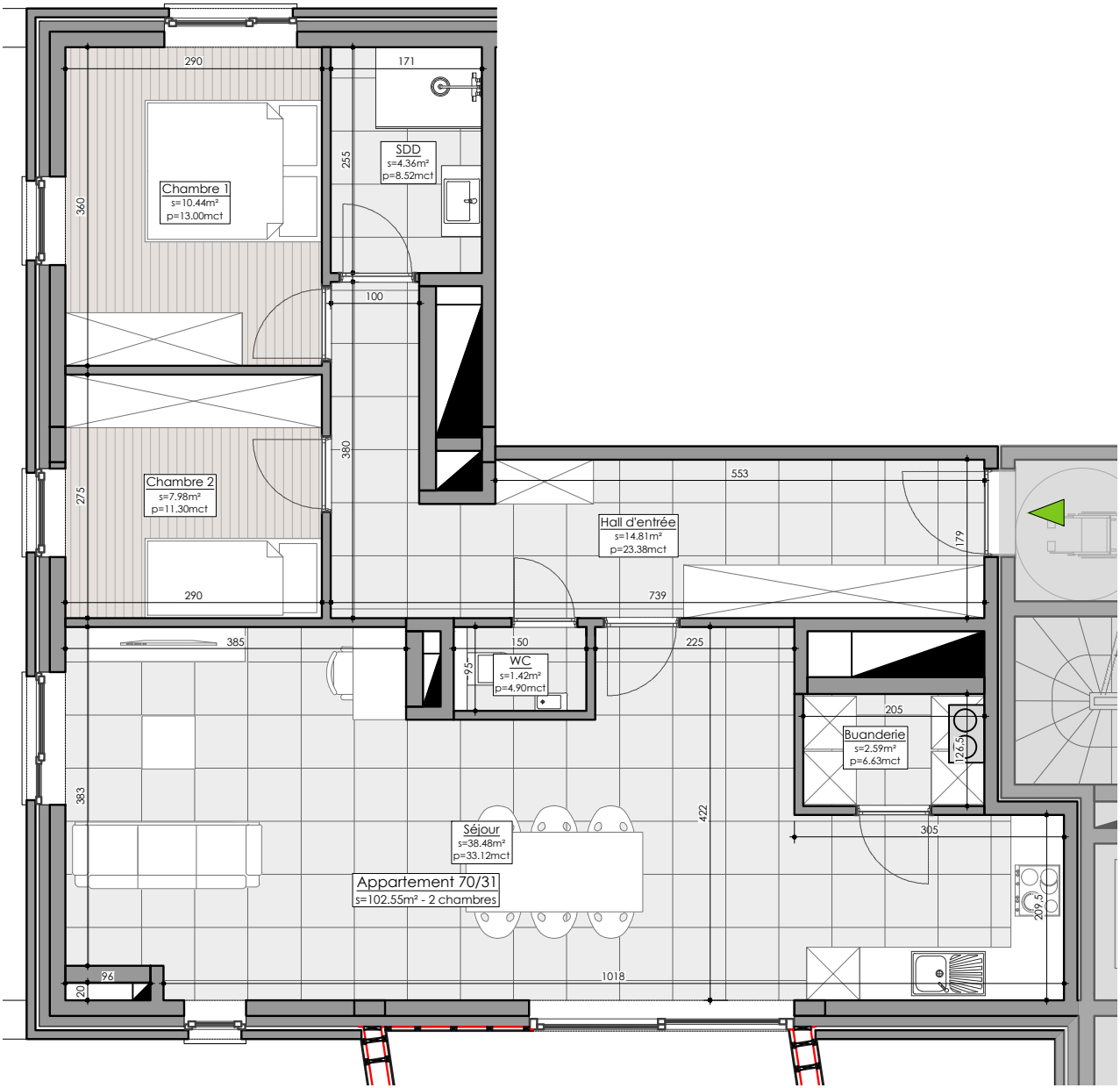

Chambre 1
s=8.90m²
p=12.24mct
Séjour
s=35.91m²
p=29.88mct
Appartement 66/31
s=88.11m² - 2 chambres
Buanderie
s=3.66m²
p=8.36mct
Hall d'entrée
s=3.36m²
p=7.40mct
WC
s=1.52m²
p=5.18mct
SDD
s=5.23m²
p=9.62mct
Communs
s=30.17m²
Chambre 2
s=12.74m²
p=14.36mct
238
577
374
375
917
180
90
169
243
163
150
320
398

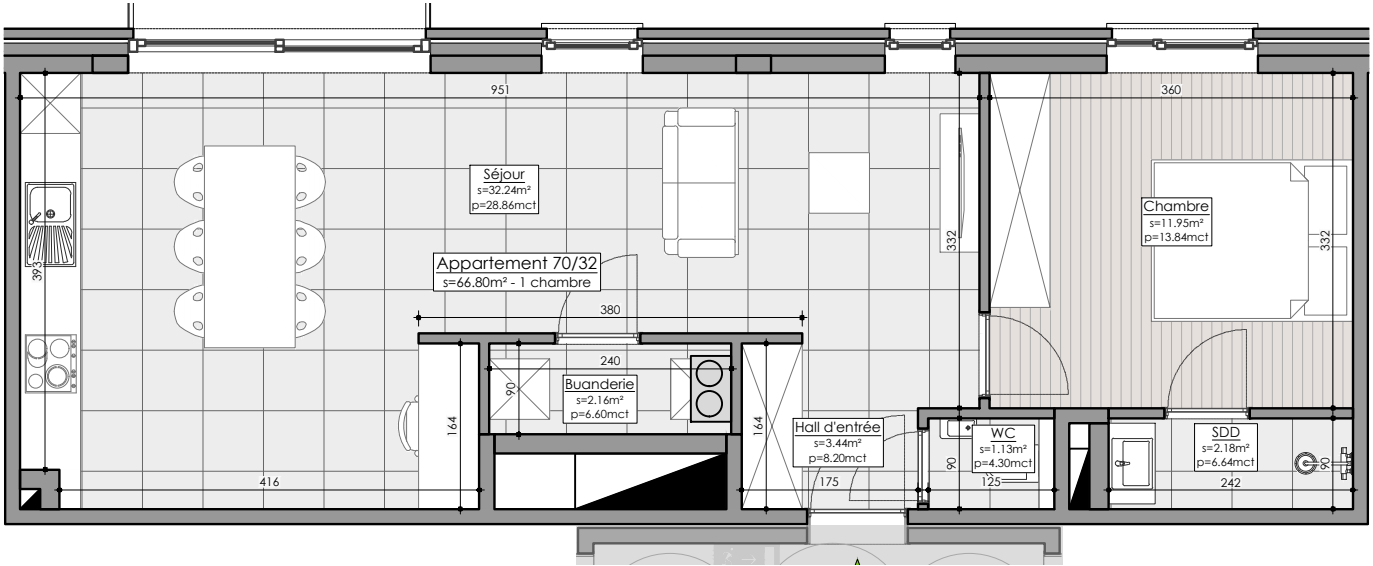

790,4
152,4
276
Séjour
s=30.53m²
p=24.22mct
Appartement 70/12 AIS
s=75.01m² - 1 chambre
310,7
140
130
Buanderie
s=1.82m²
p=5.40mct
491,9
140
80
WC
s=1.12m²
p=4.40mct
335,8
144
234
170
160
Hall d'entrée
s=8.79m²
p=16.68mct
614
Chambre
s=11.55m²
p=13.80mct
398
390
256,6
254,5
SDD
s=4.77m²
p=8.93mct
215,3
172
172,7

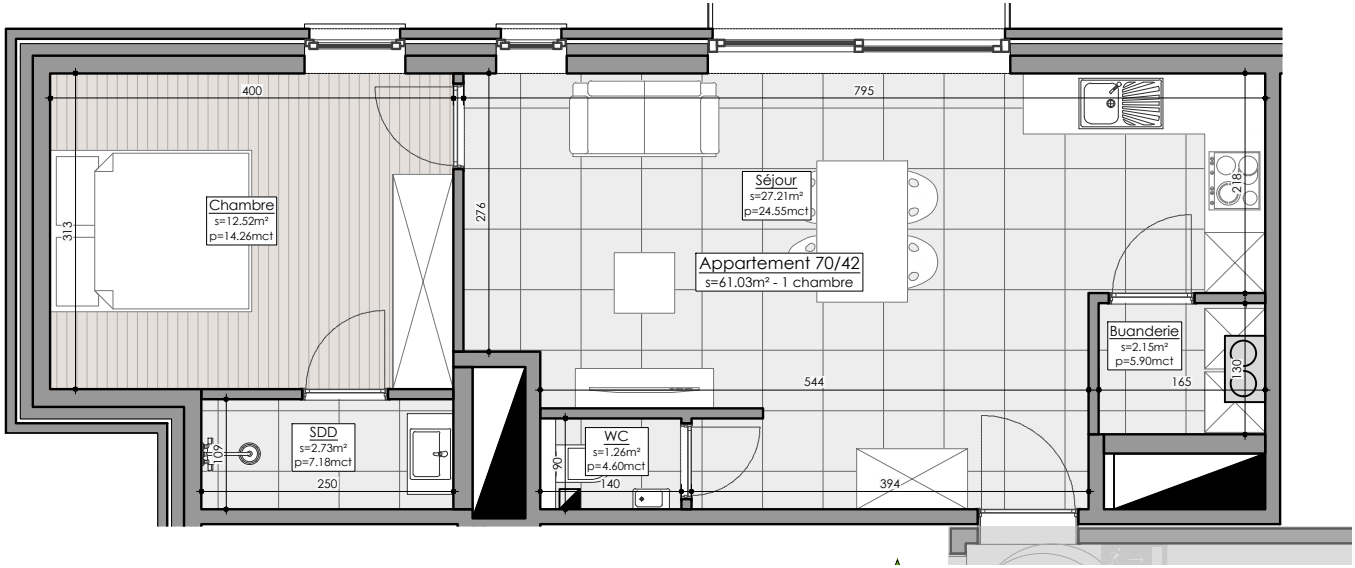

SDD
s=2.29m²
p=6.90mct
WC
s=1.26m²
p=4.60mct
Buanderie
s=1.96m²
p=5.63mct
Chambre
s=10.78m²
p=13.14mct
Séjour
s=20.68m²
p=21.32mct
Appartement 70/21
s=47.47m² - 1 chambre
255
140
285
90
90
317
317
340
649
417
155
126.5
90
209.5

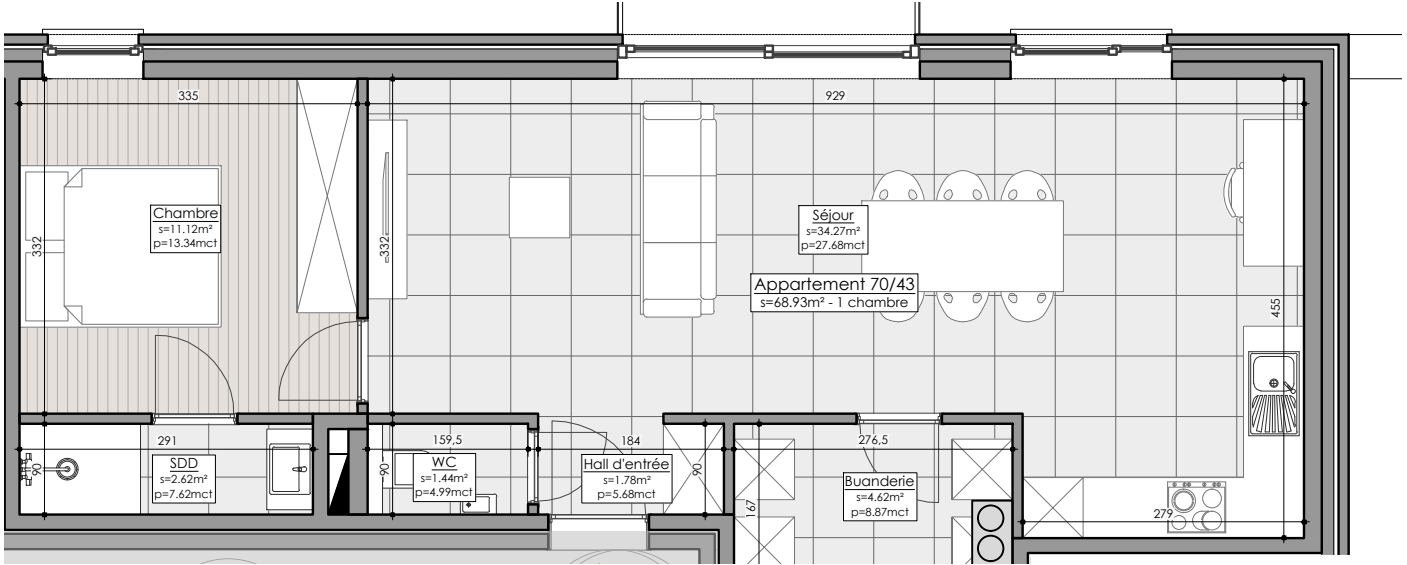

790,4
152,4
Séjour
s=30,53m²
p=24,22mct
276
Appartement 70/22
s=75,01m² - 1 chambre
310,7
140
Buanderie
s=1,82m²
p=5,40mct
130
491,9
140
WC
s=1,12m²
p=4,40mct
80
335,8
144
234
170
160
Hall d'entrée
s=8,79m²
p=16,68mct
614
Chambre
s=11,55m²
p=13,80mct
398
390
256,6
254,5
SDD
s=4,77m²
p=8,93mct
172
215,3
172,7


951
360
Séjour
s=32.76m²
p=28.86mct
Appartement 70/23
s=66.80m² - 1 chambre
Chambre
s=11.95m²
p=13.84mct
332
332
350
210
Buanderie
s=1.89m²
p=6.00mct
90
164
164
Hall d'entrée
s=3.44m²
p=8.20mct
WC
s=1.13m²
p=4.30mct
SDD
s=2.18m²
p=6.64mct
90
90
175
125
242
446


290
171
Chambre 1
s=10.44m²
p=13.00mct
SDD
s=4.36m²
p=8.52mct
255
360
100
380
Chambre 2
s=7.98m²
p=11.30mct
275
290
553
Hall d'entrée
s=14.81m²
p=23.38mct
179
739
385
150
225
WC
s=1.42m²
p=4.90mct
95
205
Buanderie
s=2.59m²
p=6.63mct
126.5
383
422
305
Séjour
s=38.48m²
p=33.12mct
Appartement 70/31
s=102.55m² - 2 chambres
209.5
96
20
1018


951
360
Séjour
s=32.24m²
p=28.86mct
Appartement 70/32
s=66.80m² - 1 chambre
Chambre
s=11.95m²
p=13.84mct
332
332
380
240
Buanderie
s=2.16m²
p=6.60mct
90
164
164
Hall d'entrée
s=3.44m²
p=8.20mct
WC
s=1.13m²
p=4.30mct
SDD
s=2.18m²
p=6.64mct
90
90
416
175
125
242


400
795
Chambre
s=12.52m²
p=14.26mct
313
276
Séjour
s=27.21m²
p=24.55mct
Appartement 70/42
s=61.03m² - 1 chambre
318
Buanderie
s=2.15m²
p=5.90mct
300
165
544
SDD
s=2.73m²
p=7.18mct
250
WC
s=1.26m²
p=4.60mct
90
140
394


335
929
Chambre
s=11.12m²
p=13.34mct
332
332
Séjour
s=34.27m²
p=27.68mct
Appartement 70/43
s=68.93m² - 1 chambre
455
291
159.5
184
276.5
SDD
s=2.62m²
p=7.62mct
WC
s=1.44m²
p=4.99mct
Hall d'entrée
s=1.78m²
p=5.68mct
Buanderie
s=4.62m²
p=8.87mct
90
90
167
279



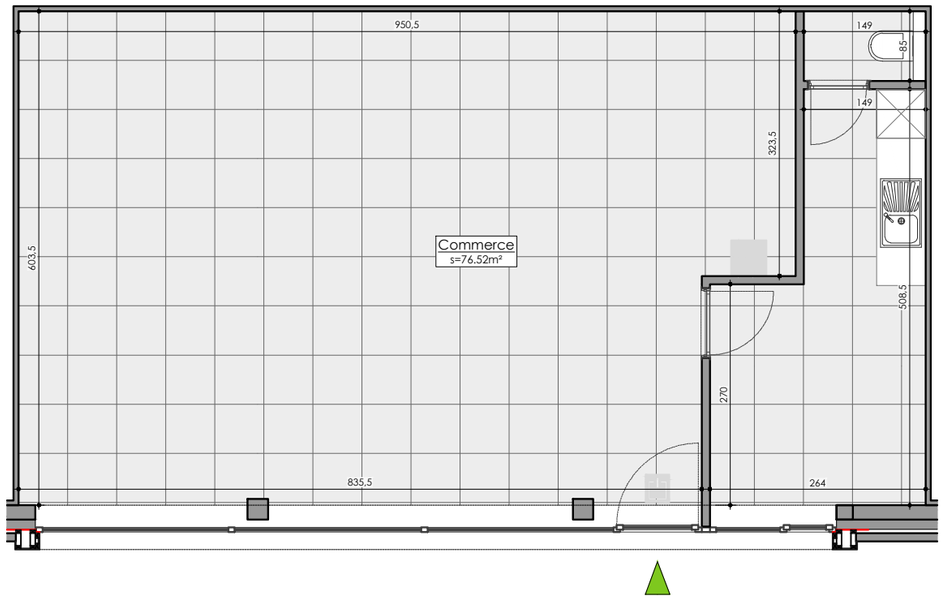
RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

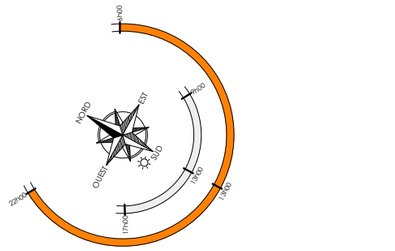
Commerce

Situation : Rez-de-chaussée

Nombre de parking dédié : 1

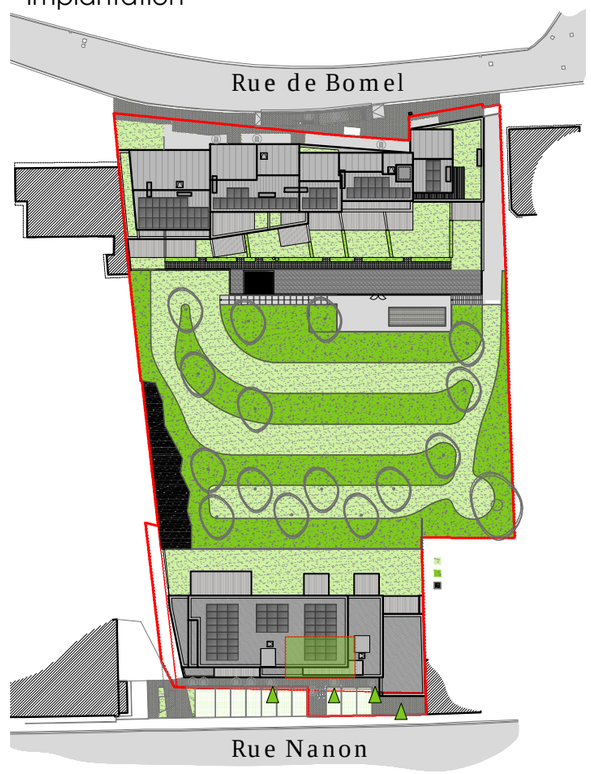
Surface brute du commerce : 76.52m²



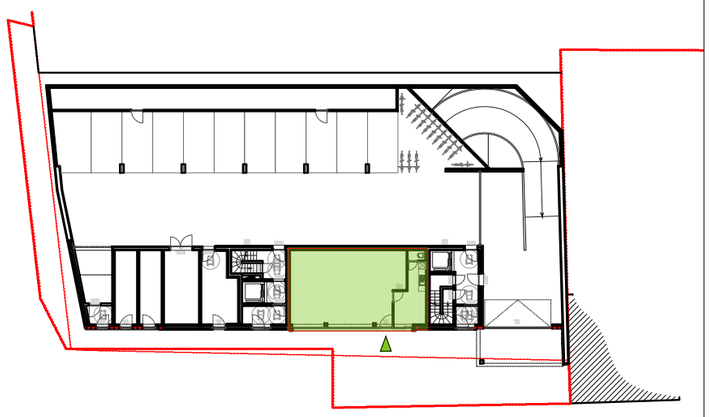


0 0,5 1 2 5m

Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :
B
Nanon

Titre :
Rez-de-chaussée
Commerce

MAGIC
www.magic.archi

DEVLOP
REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



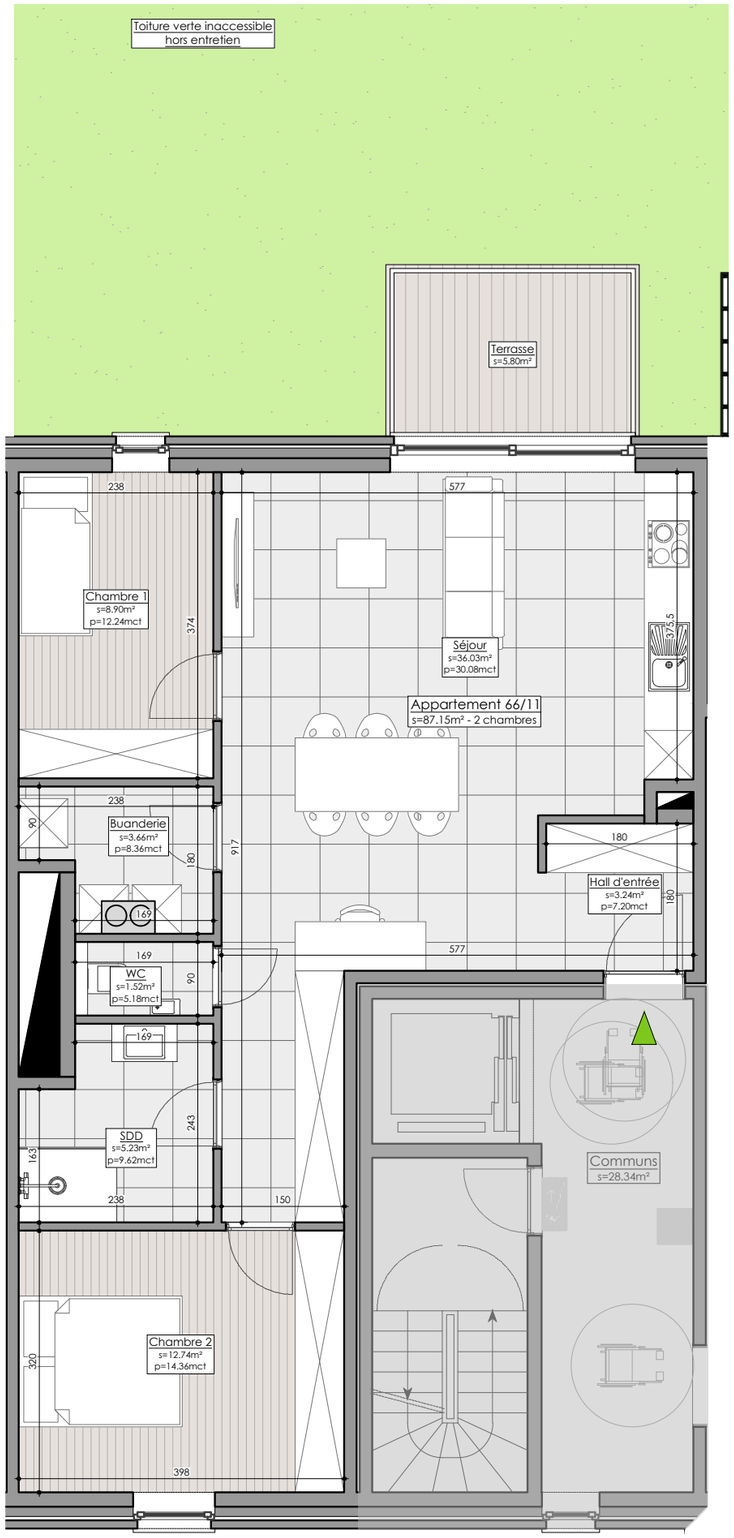
Appartement 66/11

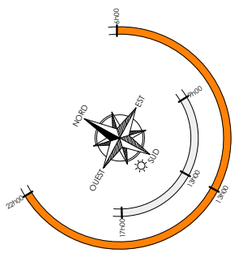
Situation : Premier étage

Nombre de chambre : 2

Surface brute du logement : 87.15m²

Surface terrasse : 5.80m²

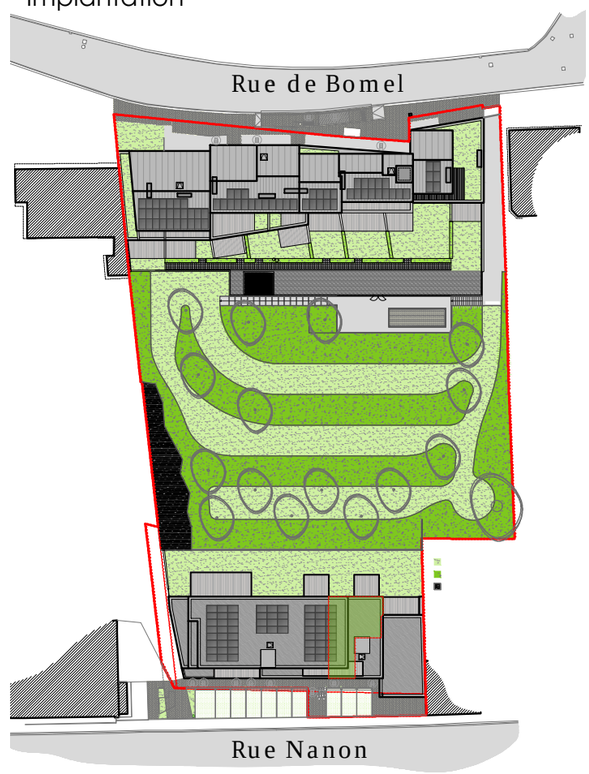




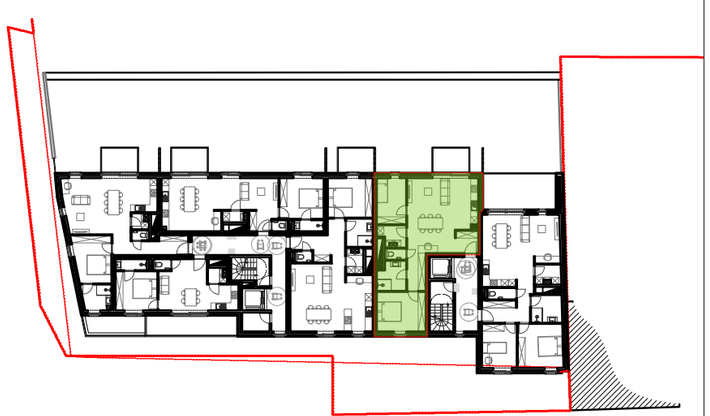
0 0,5 1 2 5m

RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment : B Nanon

Titre : Appartement 66/11

MAGIC www.magic.archi

DEVLOP REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

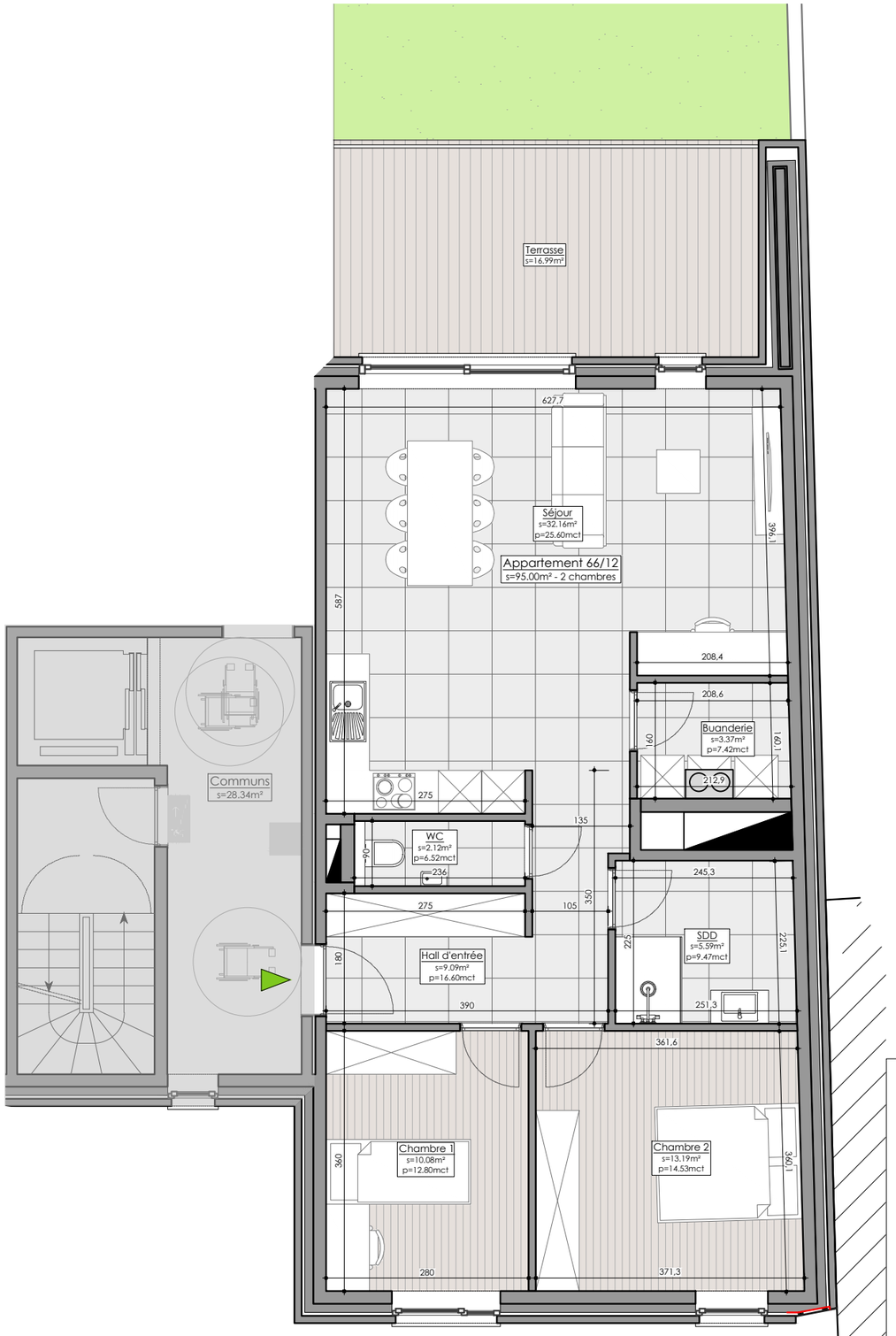
Appartement 66/12

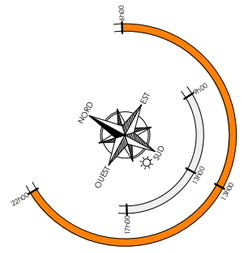
Situation : Premier étage

Nombre de chambre : 2

Surface brute du logement : 95.00m²

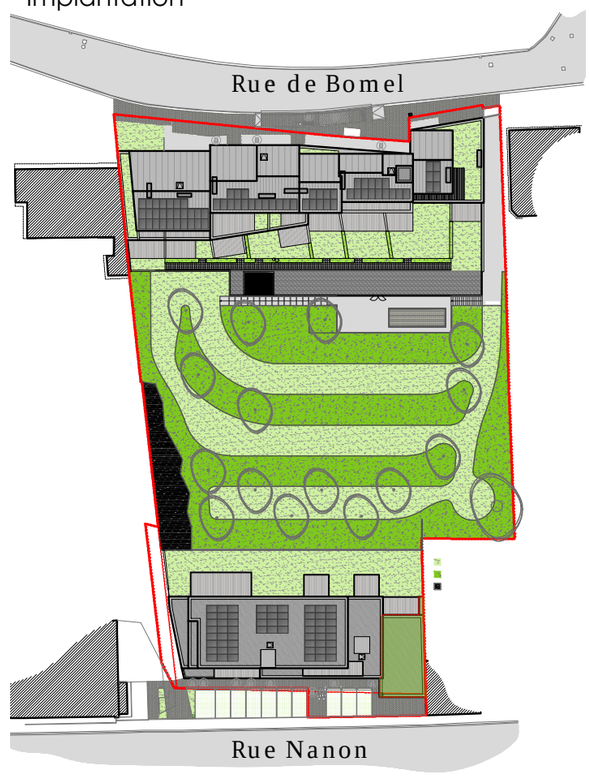
Surface terrasse : 16.99m²



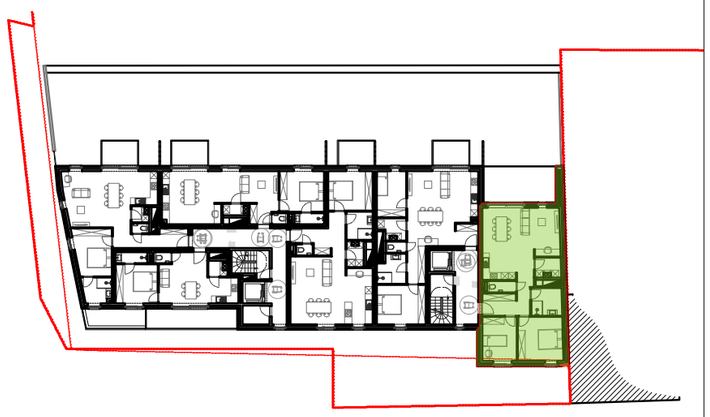


0 0,5 1 2 5m

Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :
B
Nanon

Titre :
Appartement
66/12

MAGIC
www.magic.archi

DEVLOP
REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

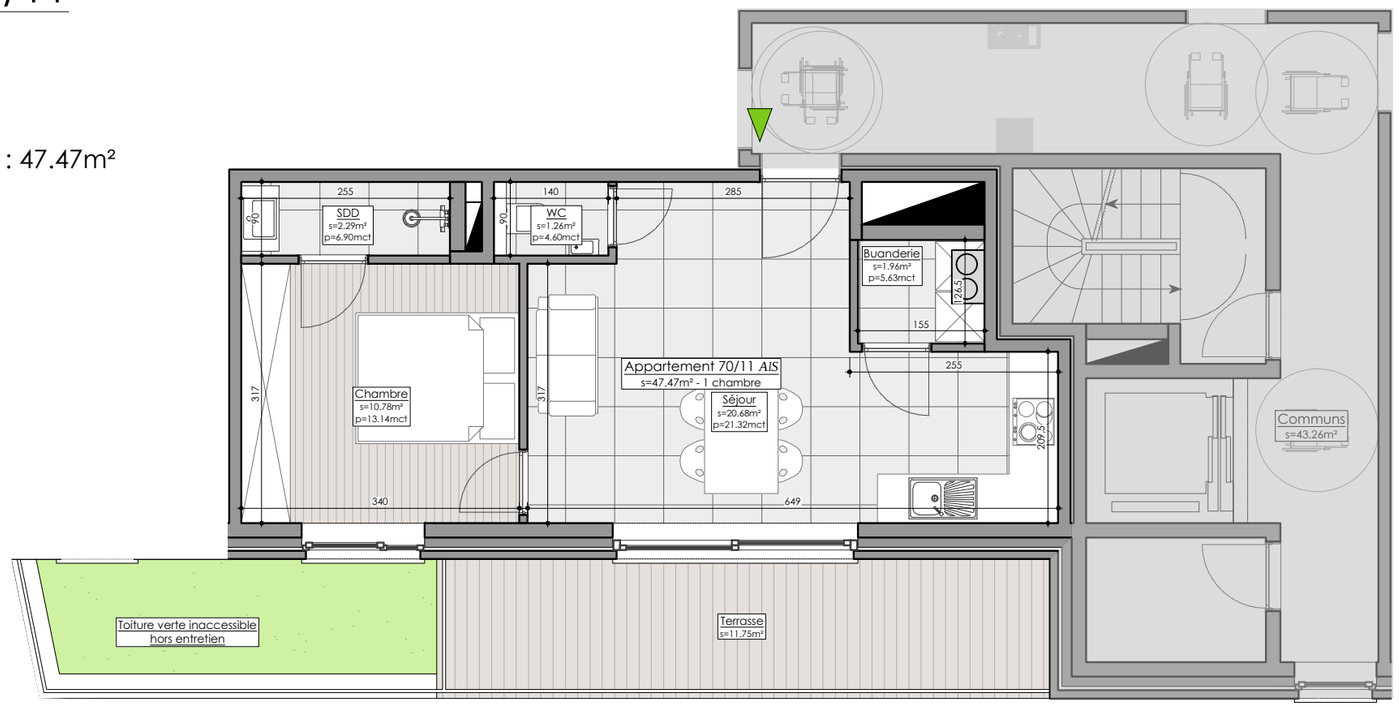
Appartement 70/11

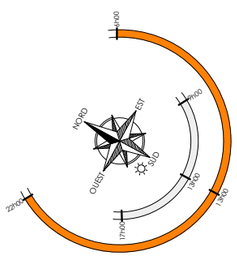
Situation : Premier étage

Nombre de chambre : 1

Surface brute du logement : 47.47m²

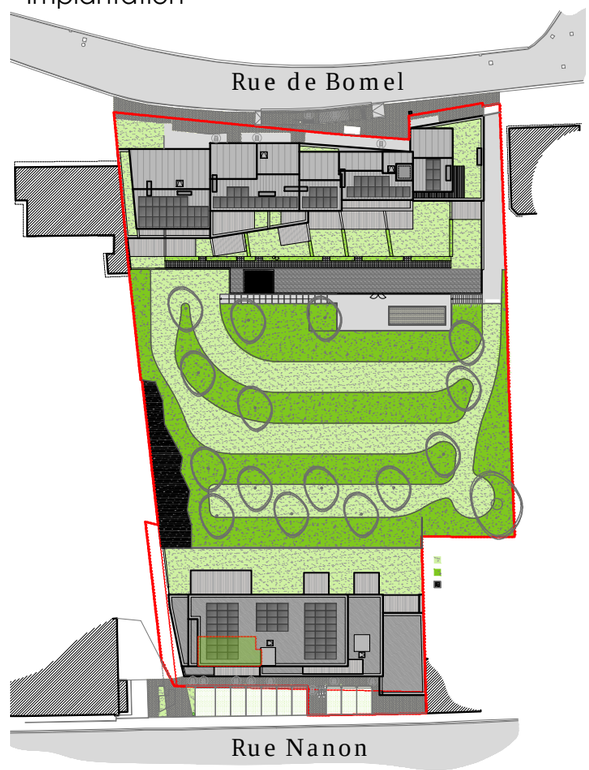
Surface terrasse : 11.75m²



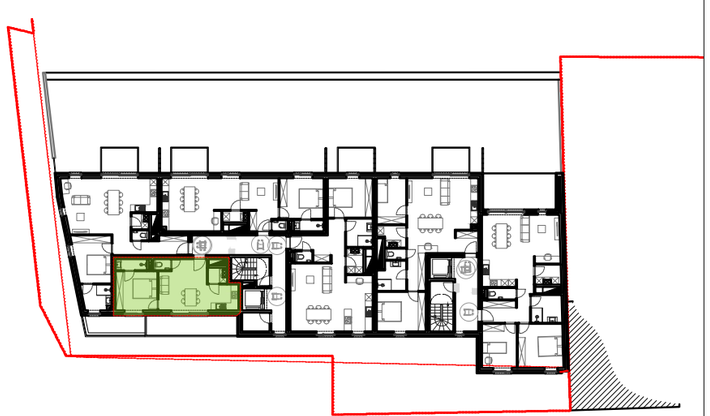


0 0,5 1 2 5m

Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :
B
Nanon

Titre :
Appartement
70/11

MAGIC
www.magic.archi

DEVLOP
REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



Appartement 70/12

Situation : Premier étage

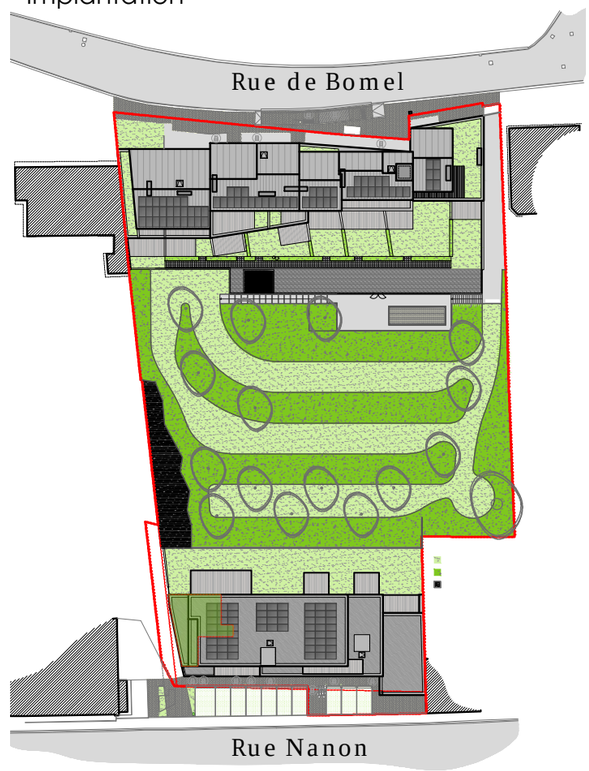
Nombre de chambre : 1

Surface brute du logement : 75.01m²

Surface terrasse : 5.80m²

RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :
B
Nanon

Titre :
Appartement
70/12

MAGIC
www.magic.archi

DEVLOP
REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

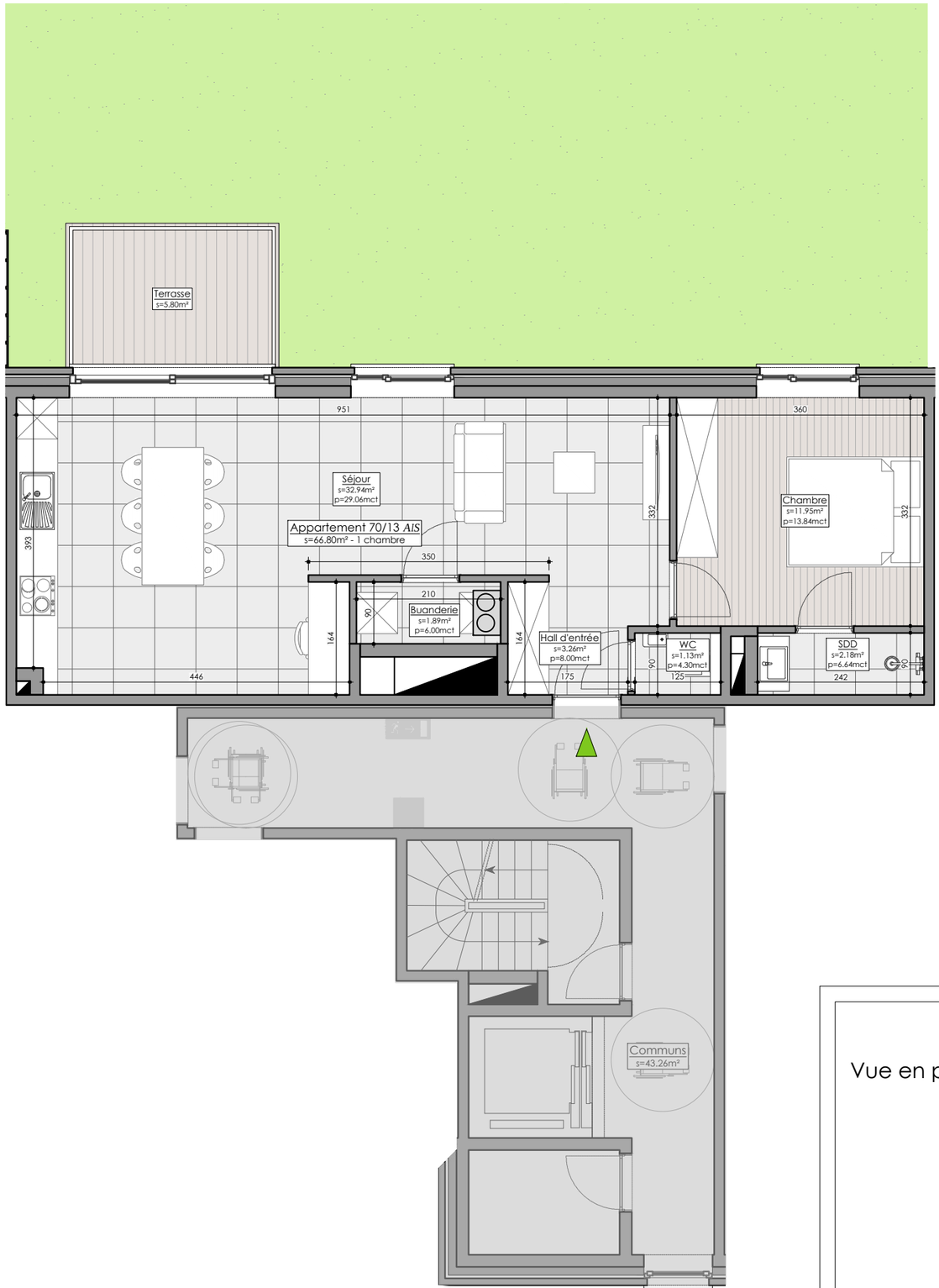
Appartement 70/13

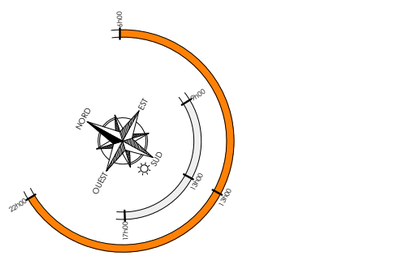
Situation : Premier étage

Nombre de chambre : 1

Surface brute du logement : 66.80m²

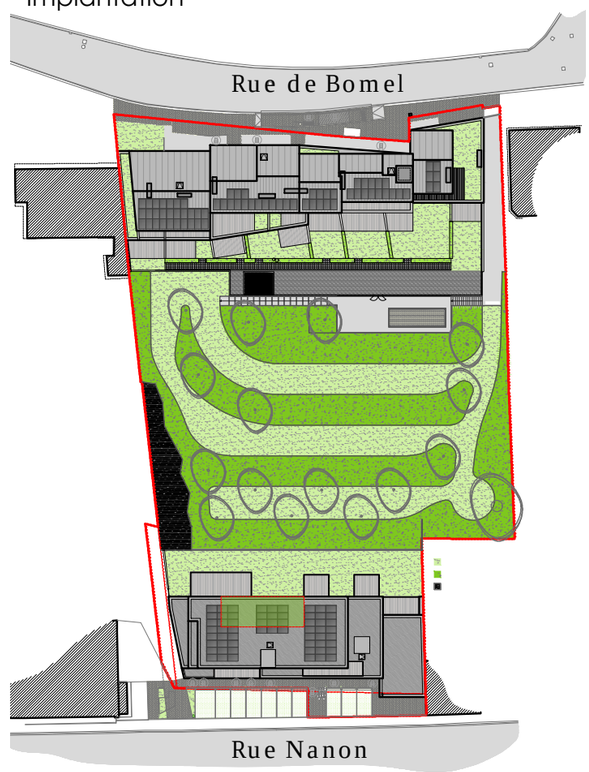
Surface terrasse : 5.80m²



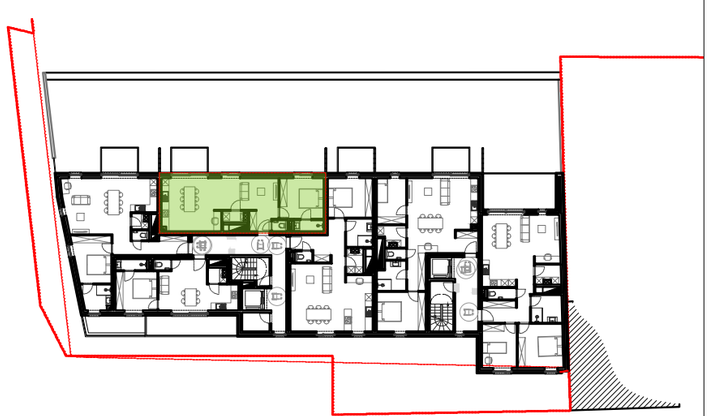


0 0,5 1 2 5m

Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment : B Nanon

Titre : Appartement 70/13

MAGIC www.magic.archi

DEVLOP REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

Appartement 70/14

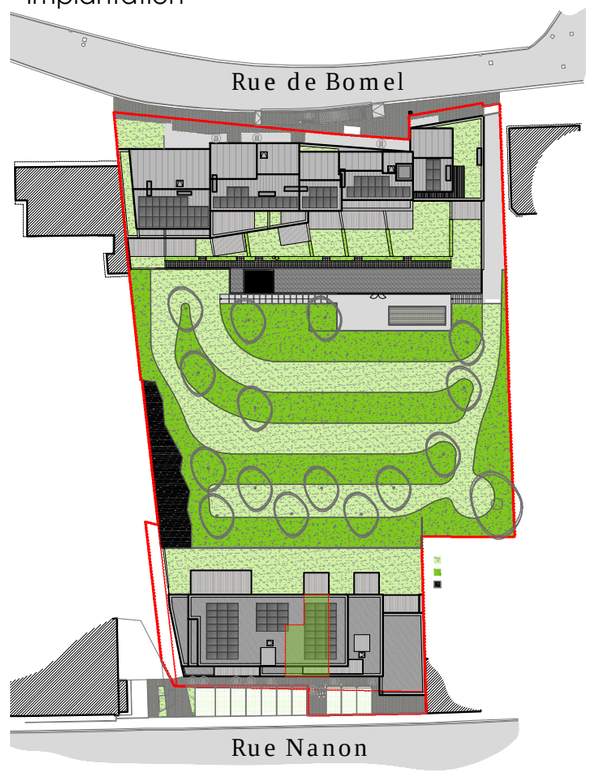
Situation : Premier étage

Nombre de chambre : 1

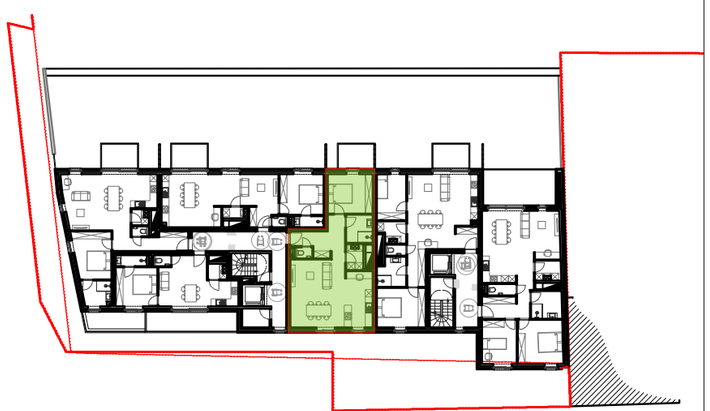
Surface brute du logement : 78.86m²

Surface terrasse : 5.80m²

Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :
B
Nanon

Titre :
Appartement
70/14

MAGIC
www.magic.archi

DEVLOP
REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

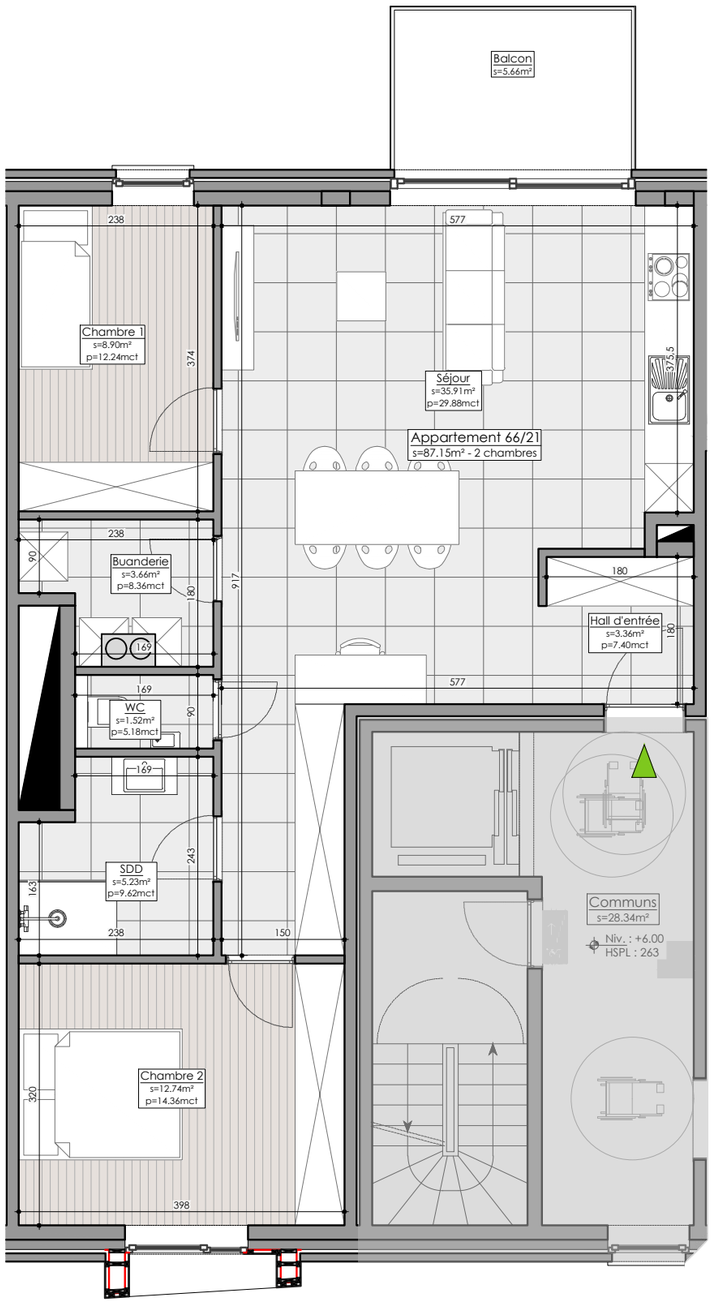
Appartement 66/21

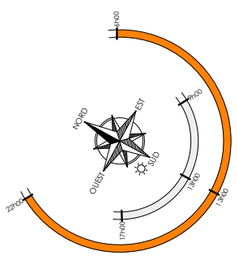
Situation : Deuxième étage

Nombre de chambre : 2

Surface brute du logement : 87.15m²

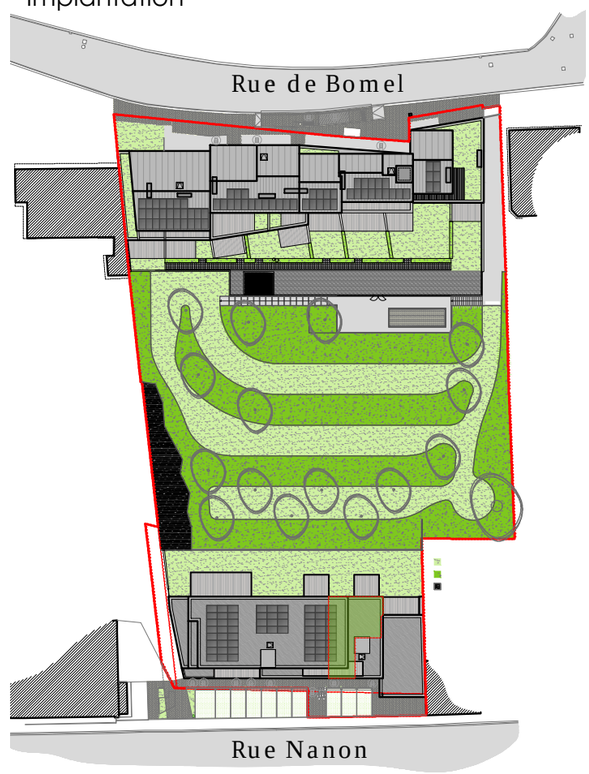
Surface balcon : 5.66m²



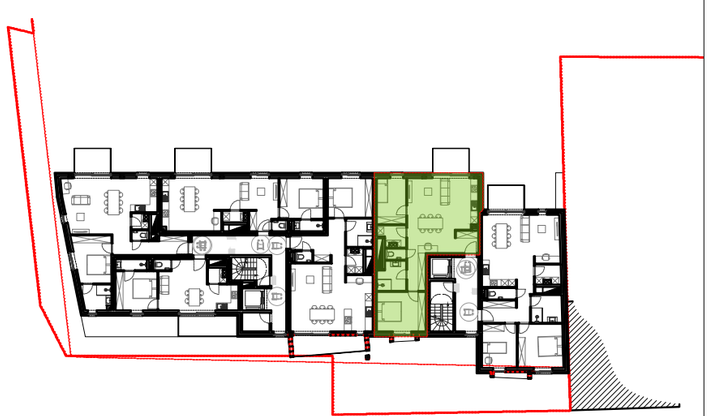


0 0,5 1 2 5m

Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :
B
Nanon

Titre :
Appartement
66/21

MAGIC
www.magic.archi

DEVLOP
REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

Appartement 66/22

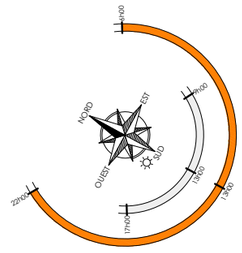
Situation : Deuxième étage

Nombre de chambre : 2

Surface brute du logement : 95.00m²

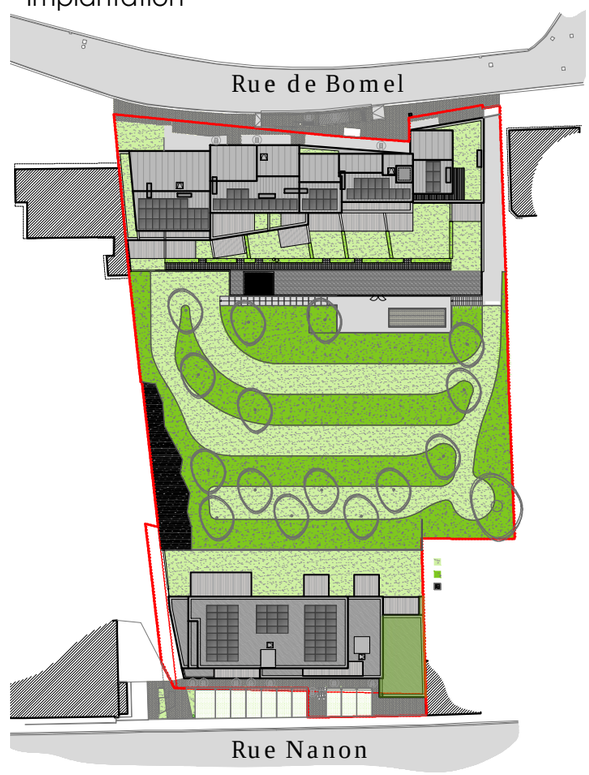
Surface balcon : 5.66m²







Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :
B
Nanon

Titre :
Appartement
66/22

MAGIC
www.magic.archi

DEVLOP
REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

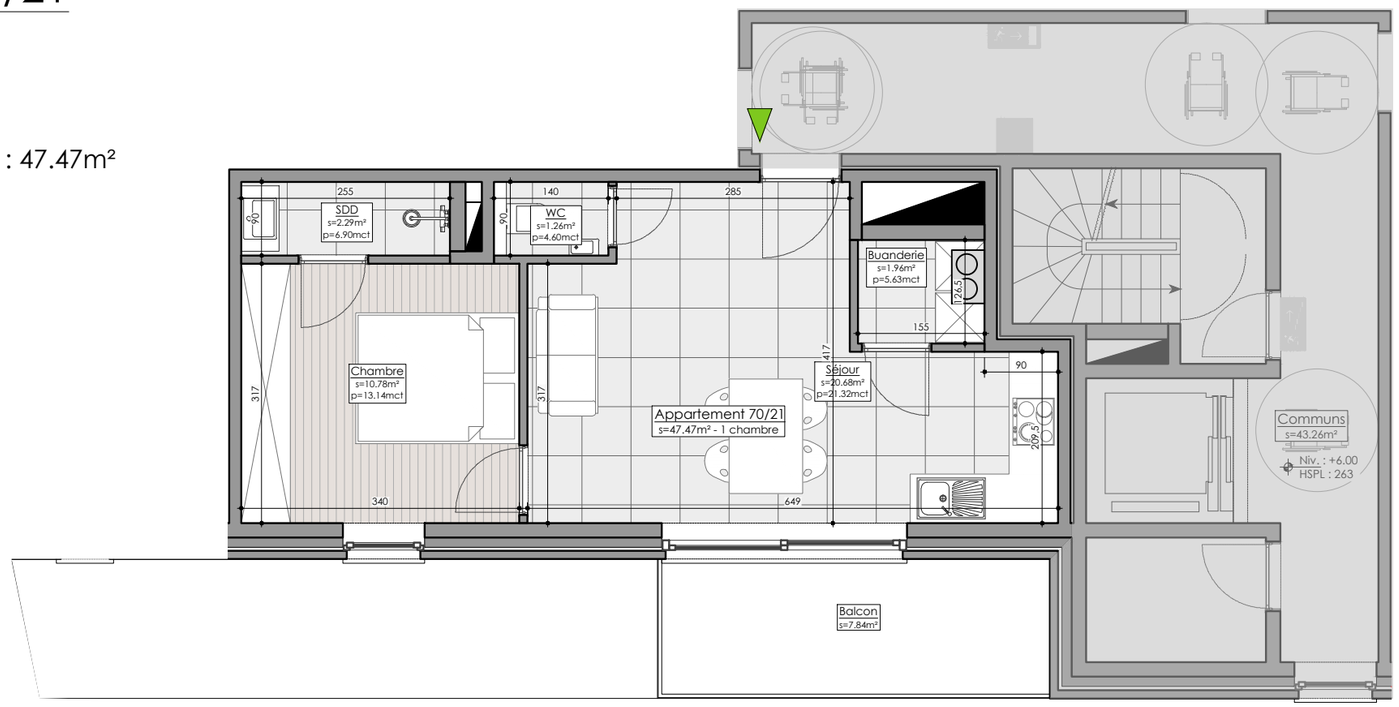
Appartement 70/21

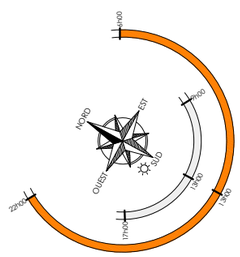
Situation : Deuxième étage

Nombre de chambre : 1

Surface brute du logement : 47.47m²

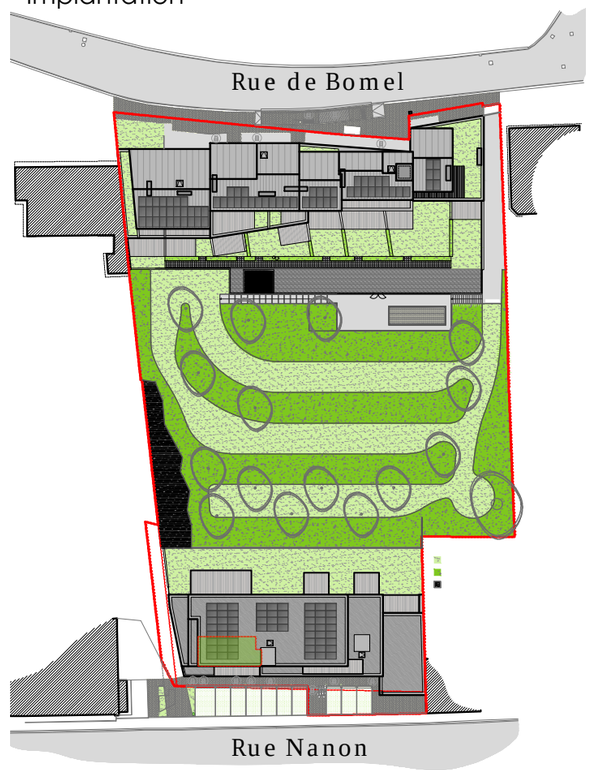
Surface balcon : 7.84m²



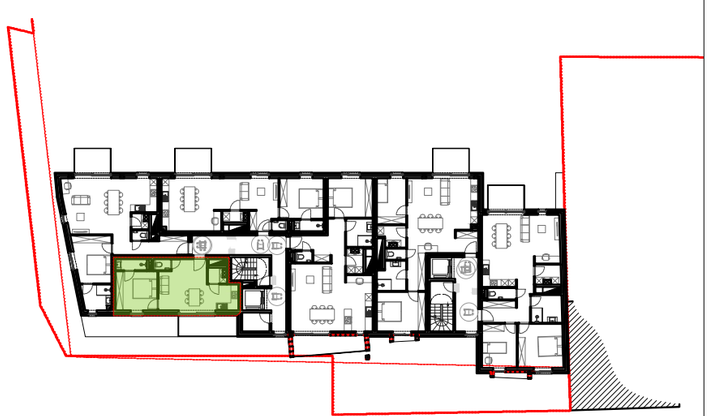


0 0,5 1 2 5m

Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment : B Nanon

Titre : Appartement 70/21

MAGIC www.magic.archi

DEVLOP REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

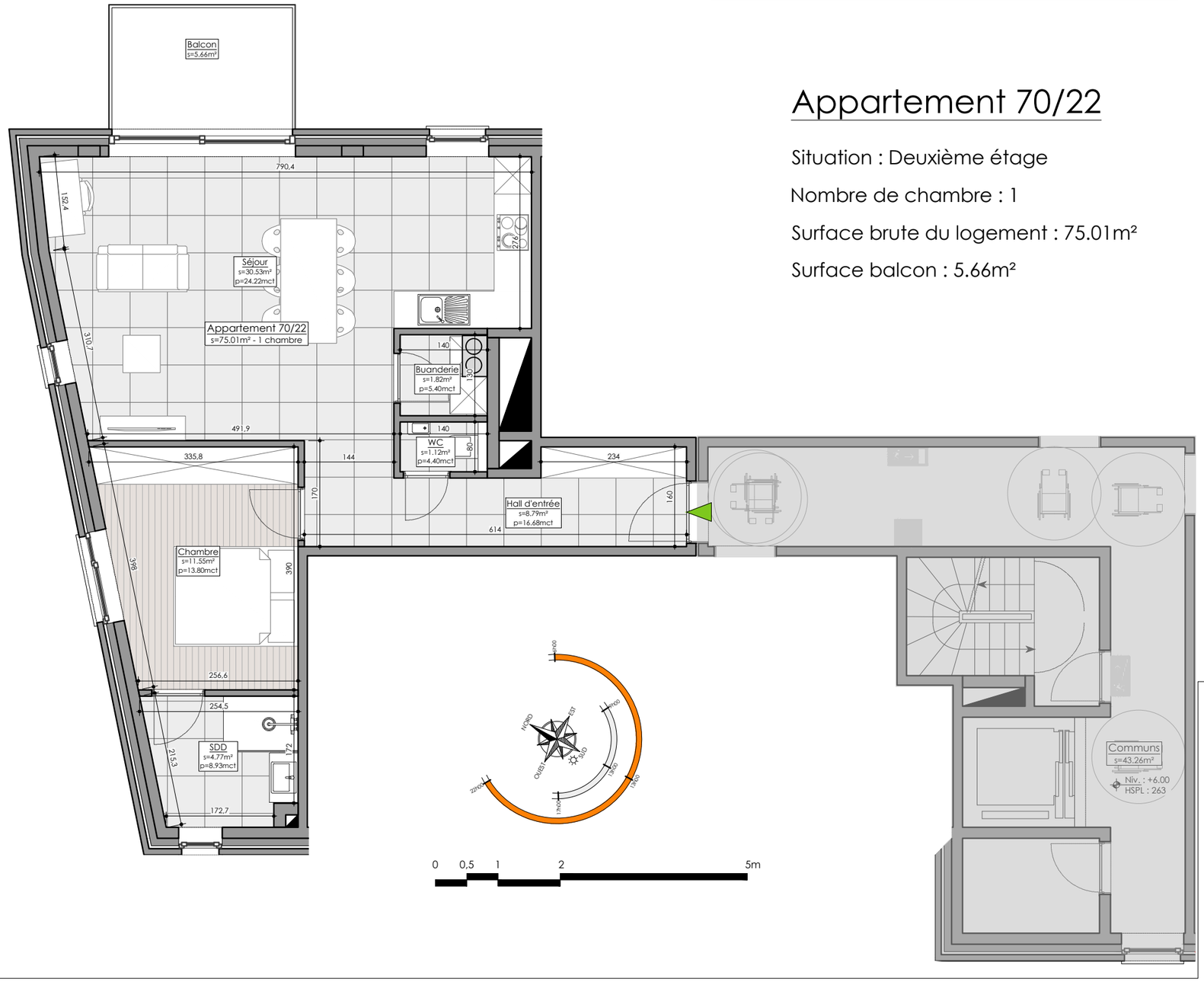
Appartement 70/22

Situation : Deuxième étage

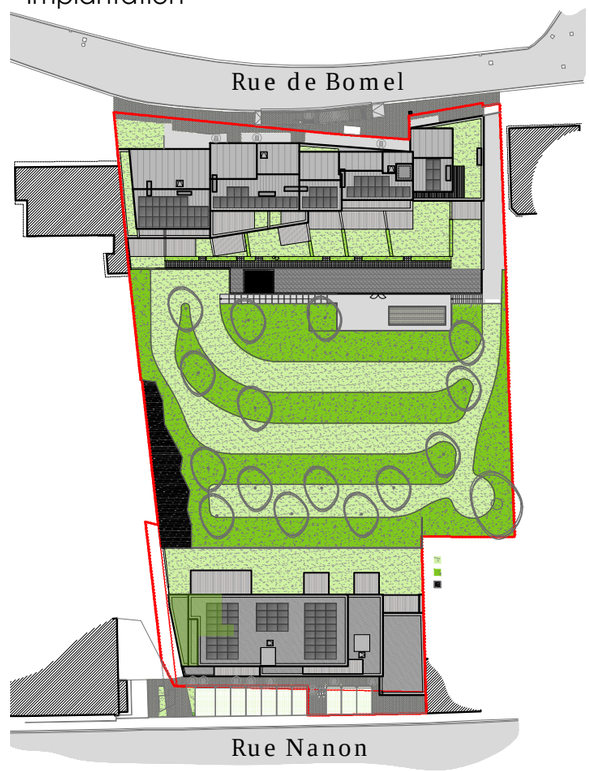
Nombre de chambre : 1

Surface brute du logement : 75.01m²

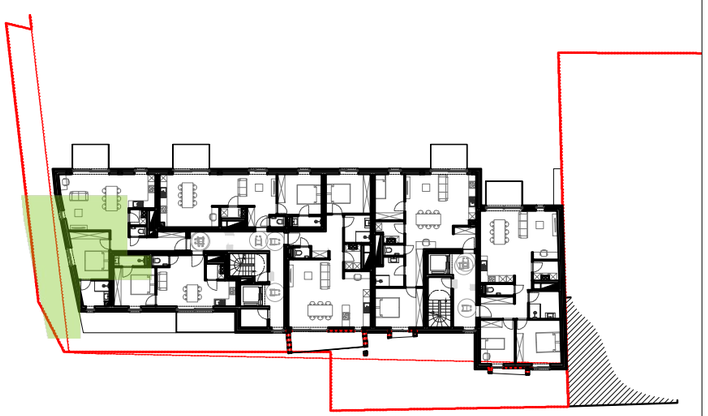
Surface balcon : 5.66m²



Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :
B
Nanon

Titre :
Appartement
70/22

MAGIC
www.magic.archi

DEVLOP
REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

Appartement 70/23

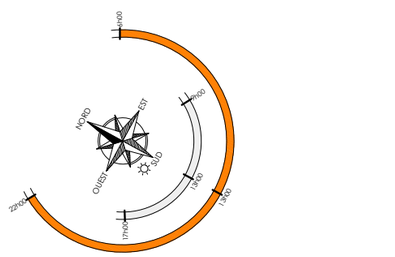
Situation : Deuxième étage

Nombre de chambre : 1

Surface brute du logement : 66.80m²

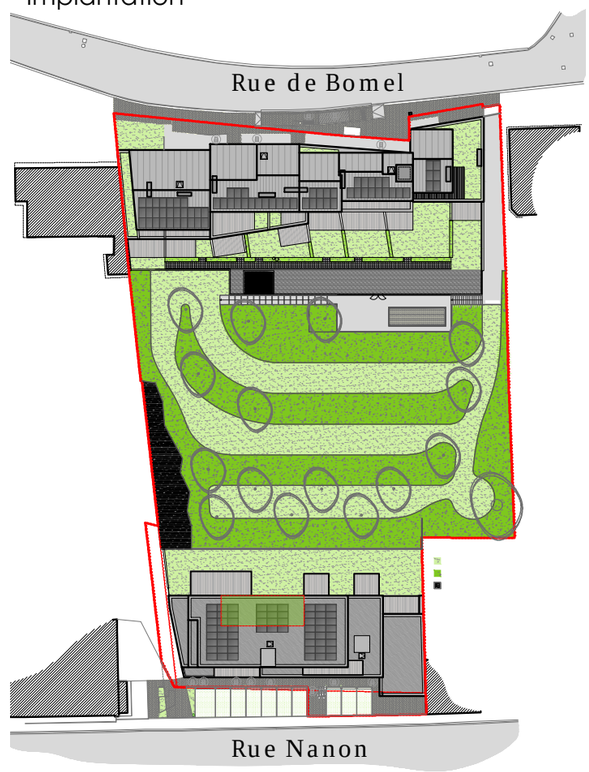
Surface balcon : 5.66m²



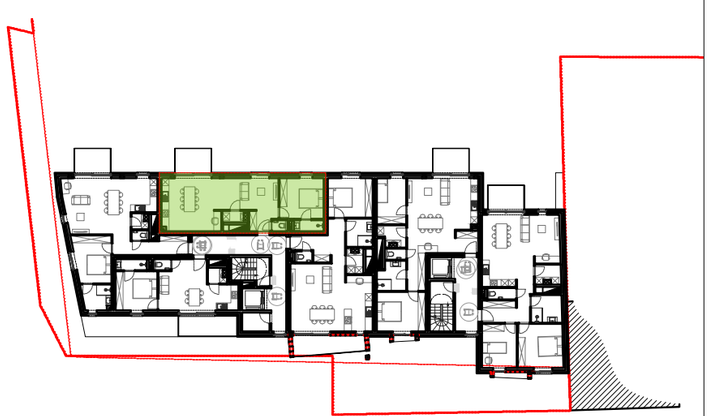


0 0,5 1 2 5m

Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage : Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie	
Bâtiment : B Nanon	Titre : Appartement 70/23

MAGIC www.magic.archi

DEVLOP REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

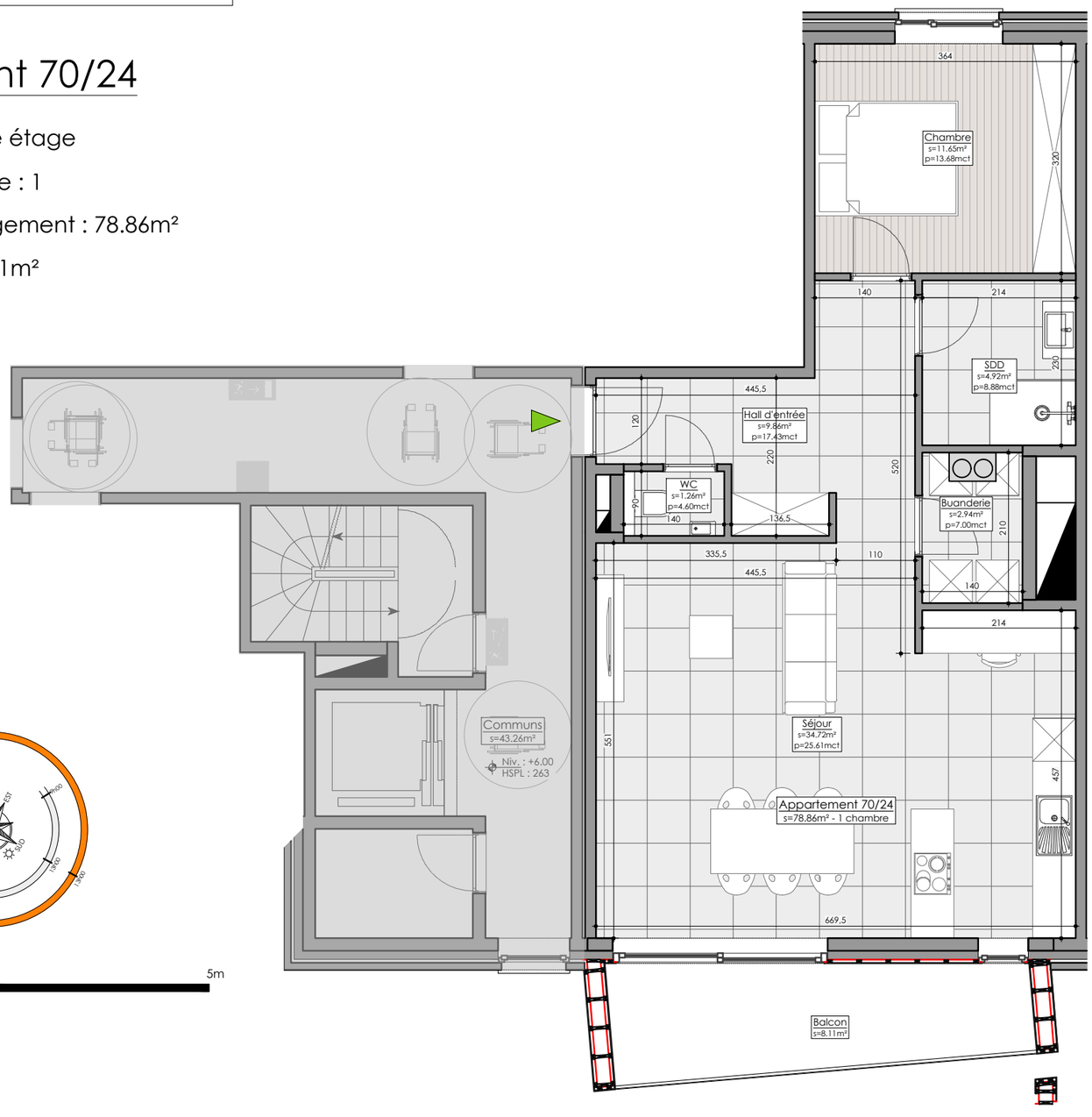
Appartement 70/24

Situation : Deuxième étage

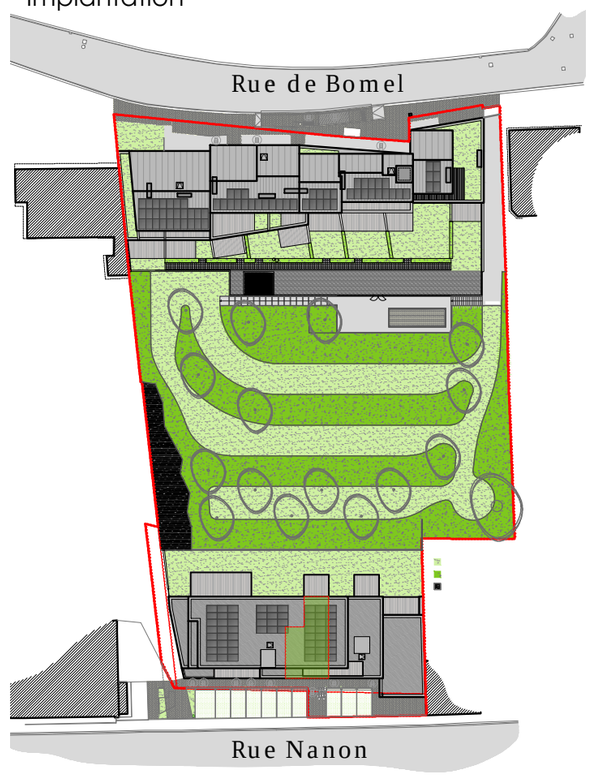
Nombre de chambre : 1

Surface brute du logement : 78.86m²

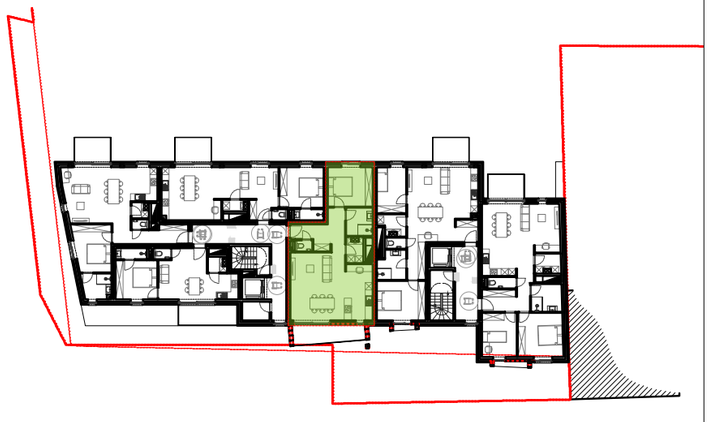
Surface balcon : 8.11m²



Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :
B
Nanon

Titre :
Appartement
70/24

MAGIC
www.magic.archi

DEVLOP
REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

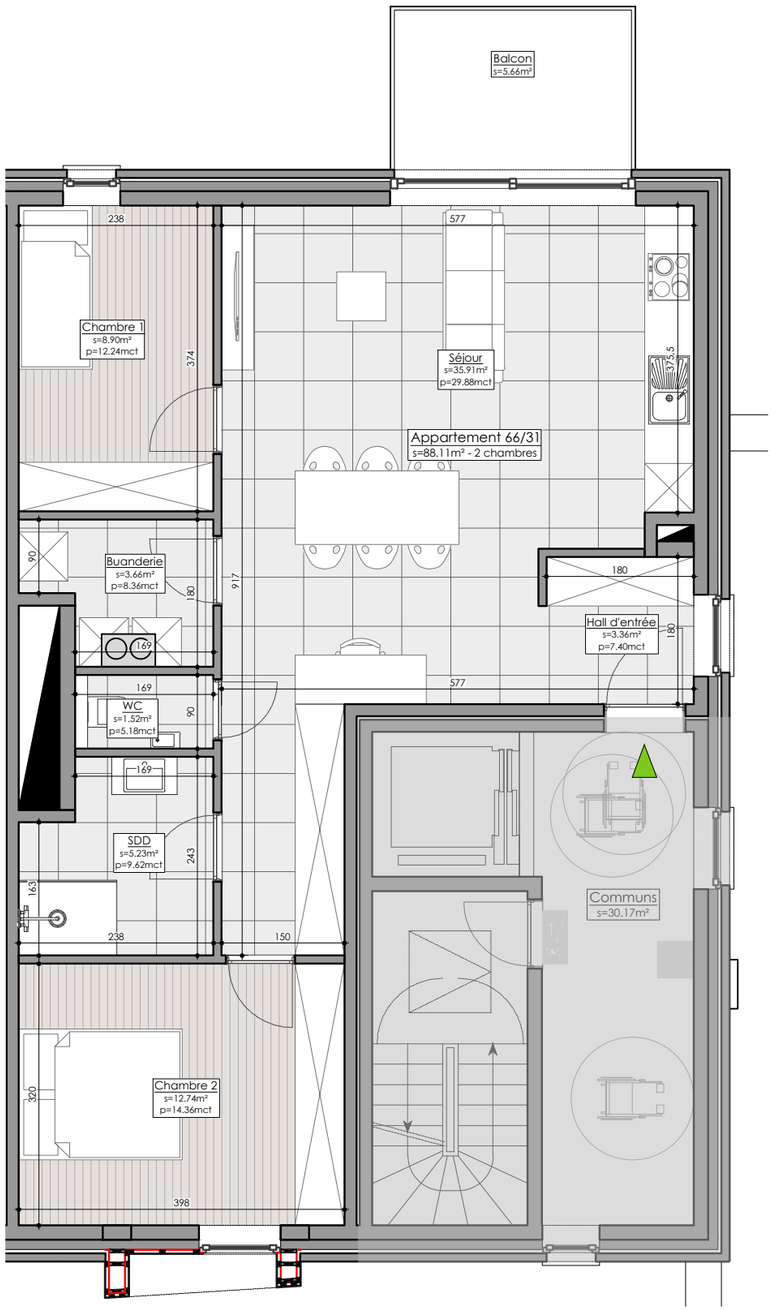
Appartement 66/31

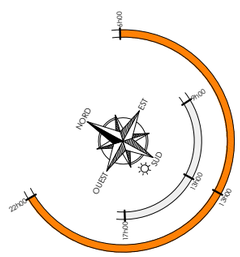
Situation : Troisième étage

Nombre de chambre : 2

Surface brute du logement : 88.11m²

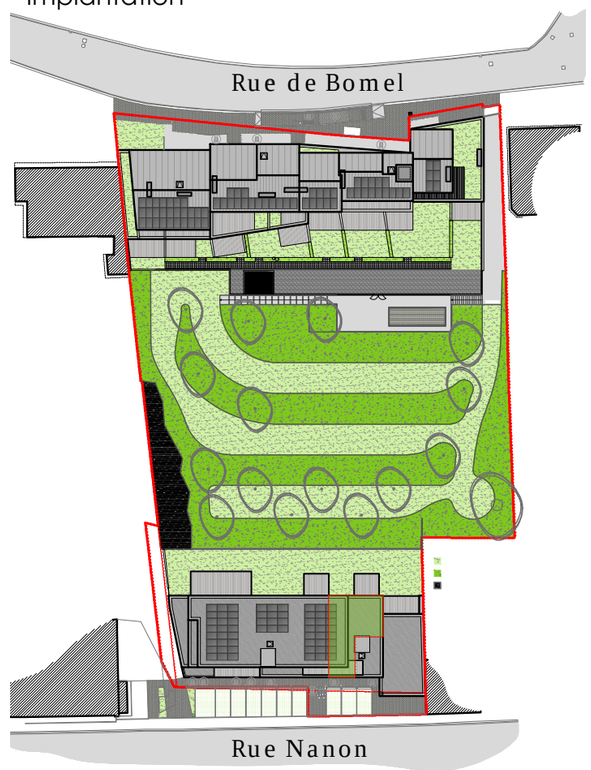
Surface balcon : 5.66m²



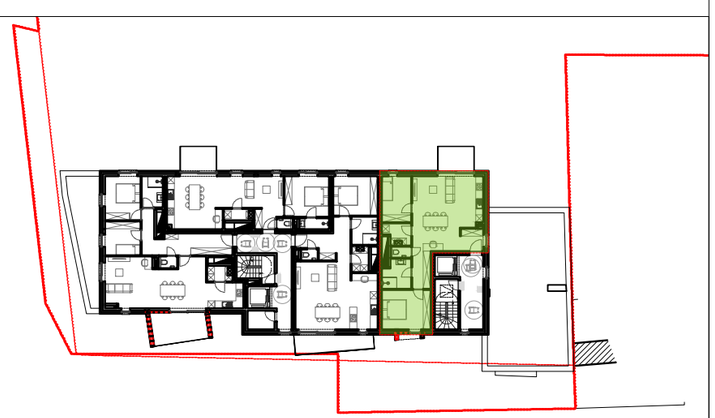


0 0,5 1 2 5m

Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

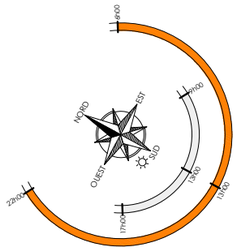
Bâtiment : B Nanon

Titre : Appartement 66/31

MAGIC www.magic.archi

DEVLOP REAM Group

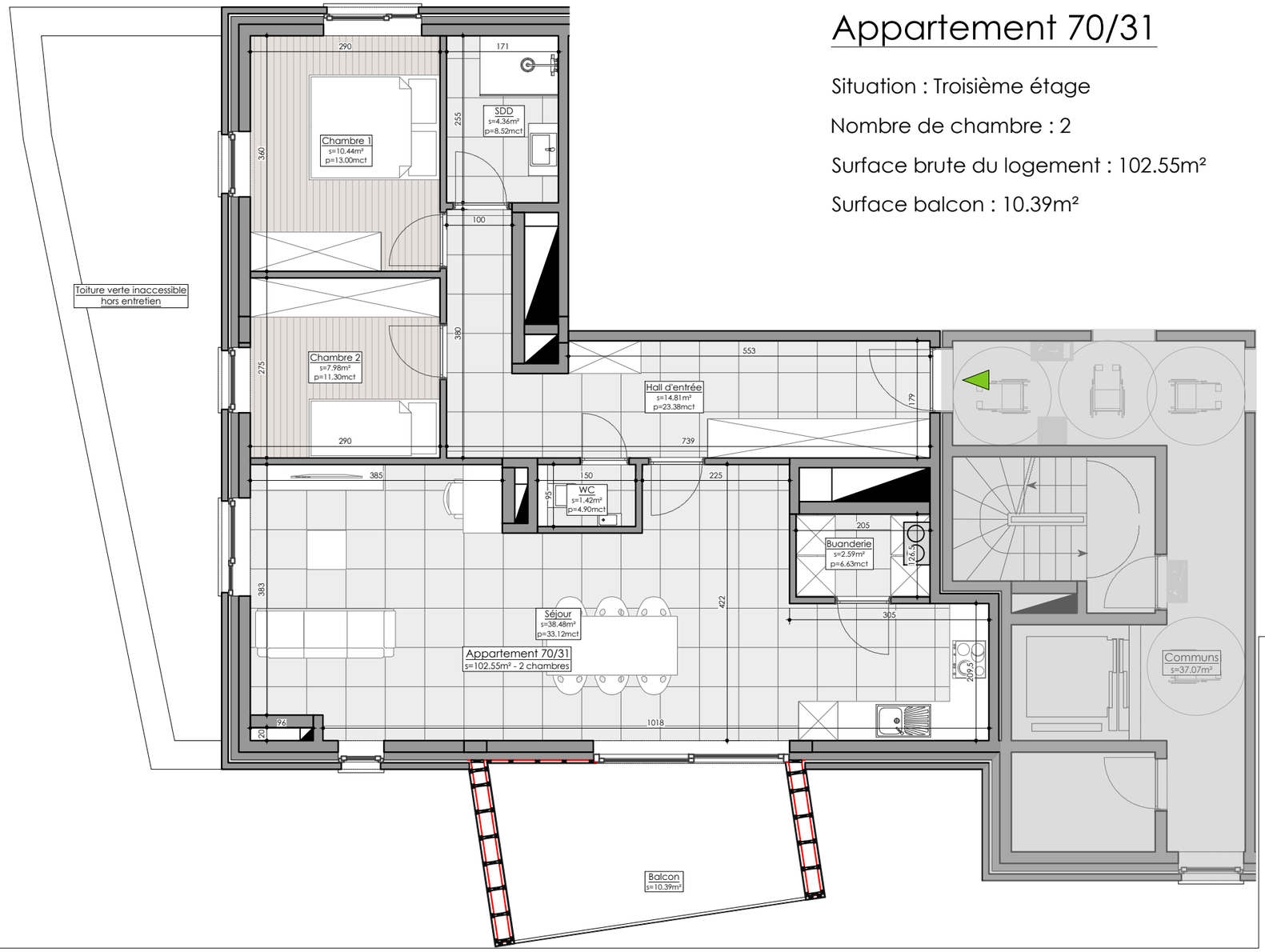
N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan





RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

0 0,5 1 2 5m



Appartement 70/31

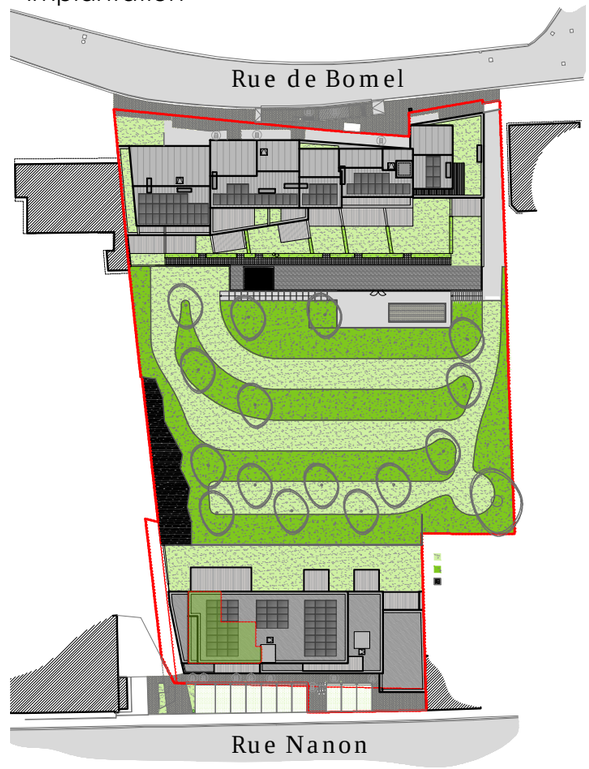
Situation : Troisième étage

Nombre de chambre : 2

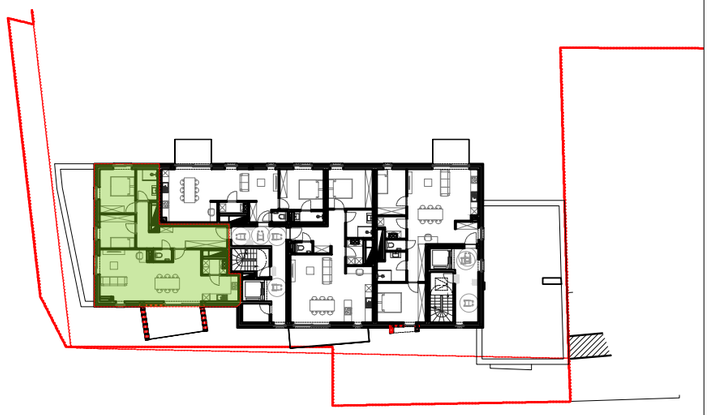
Surface brute du logement : 102.55m²

Surface balcon : 10.39m²

Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment : B Nanon

Titre : Appartement 70/31

MAGIC www.magic.archi

DEVLOP REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

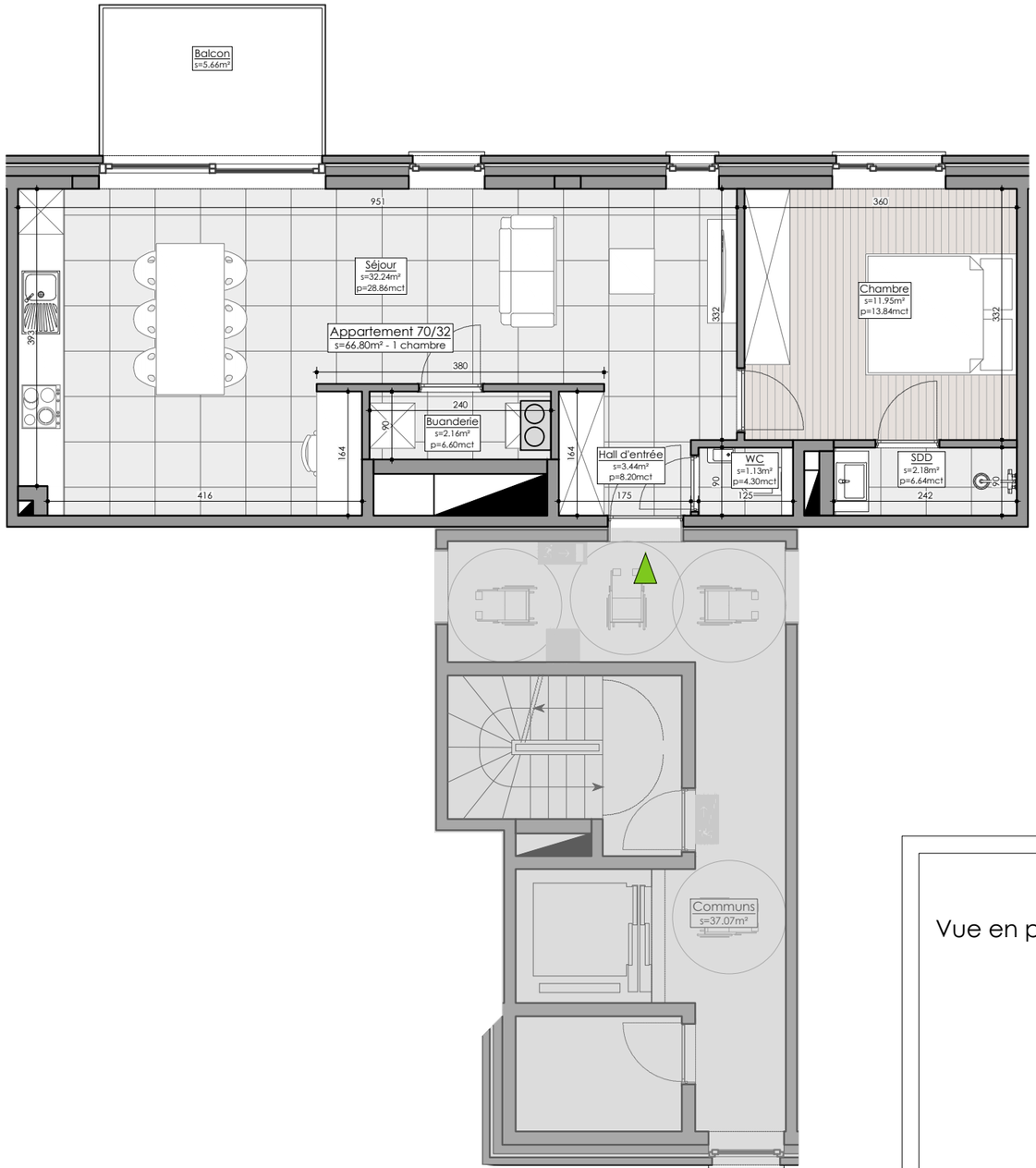
Appartement 70/32

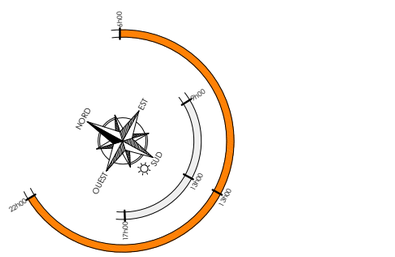
Situation : Troisième étage

Nombre de chambre : 1

Surface brute du logement : 66.80m²

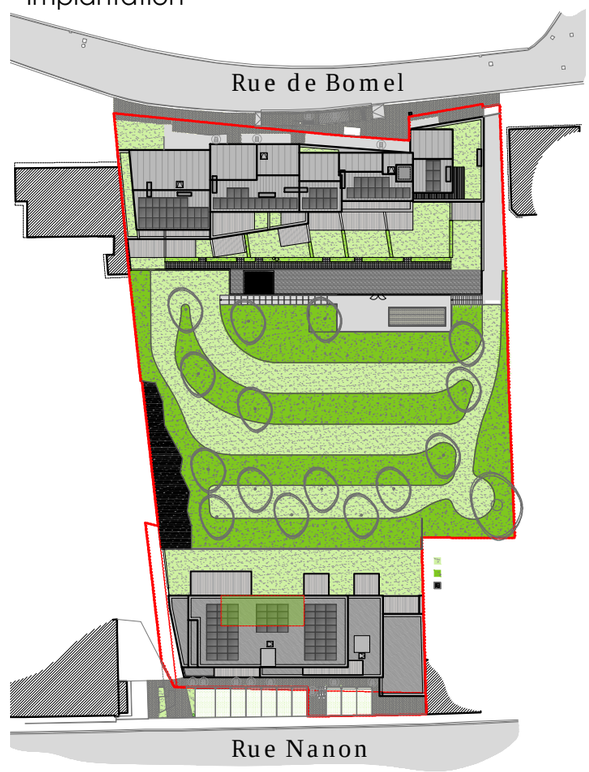
Surface balcon : 5.66m²







Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :
B
Nanon

Titre :
Appartement
70/32

MAGIC
www.magic.archi

DEVLOP
REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

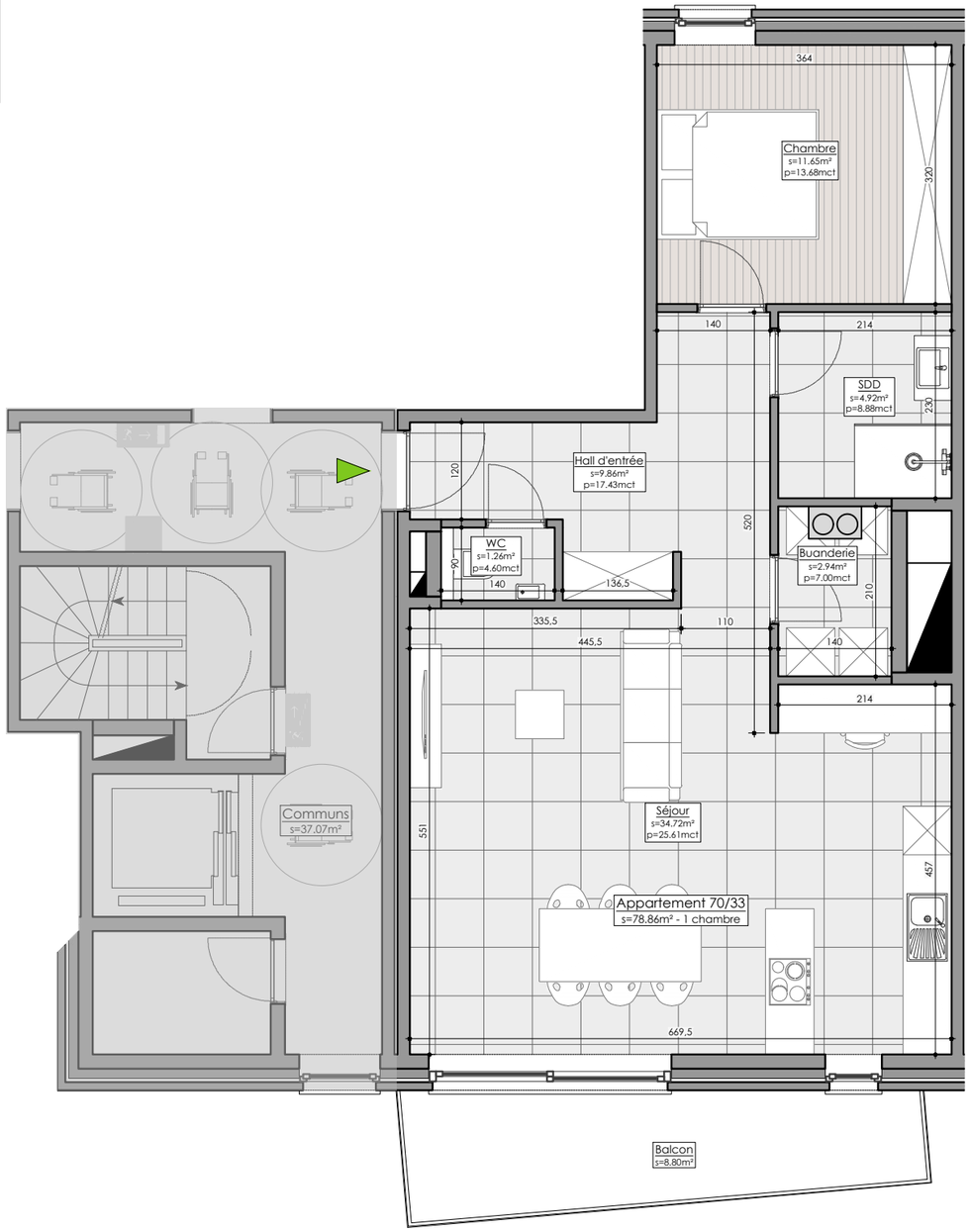
Appartement 70/33

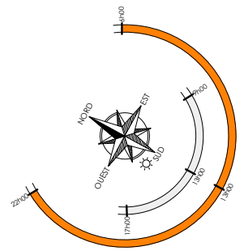
Situation : Troisième étage

Nombre de chambre : 1

Surface brute du logement : 78.86m²

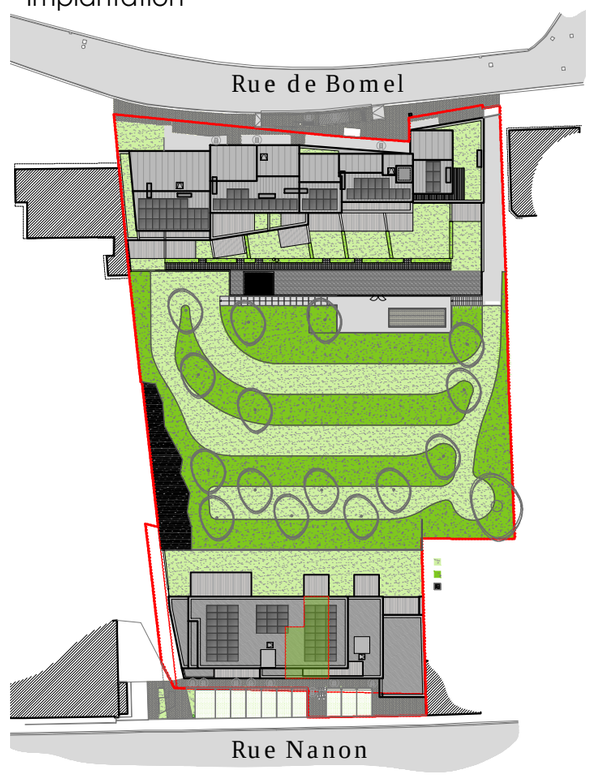
Surface balcon : 8.80m²



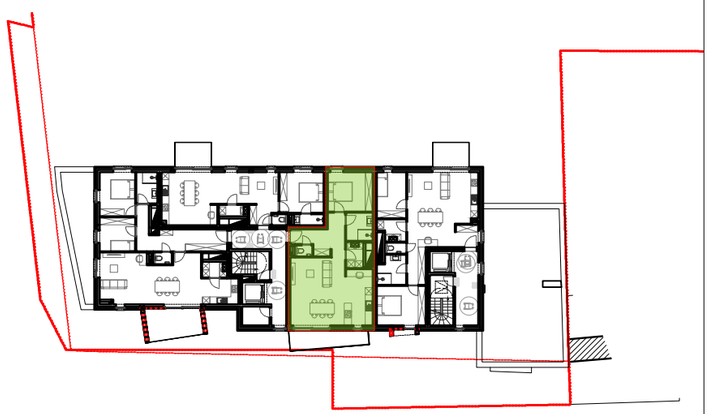


0 0,5 1 2 5m

Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :
B
Nanon

Titre :
Appartement
70/33

MAGIC
www.magic.archi

DEVLOP
REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



Appartement 70/41

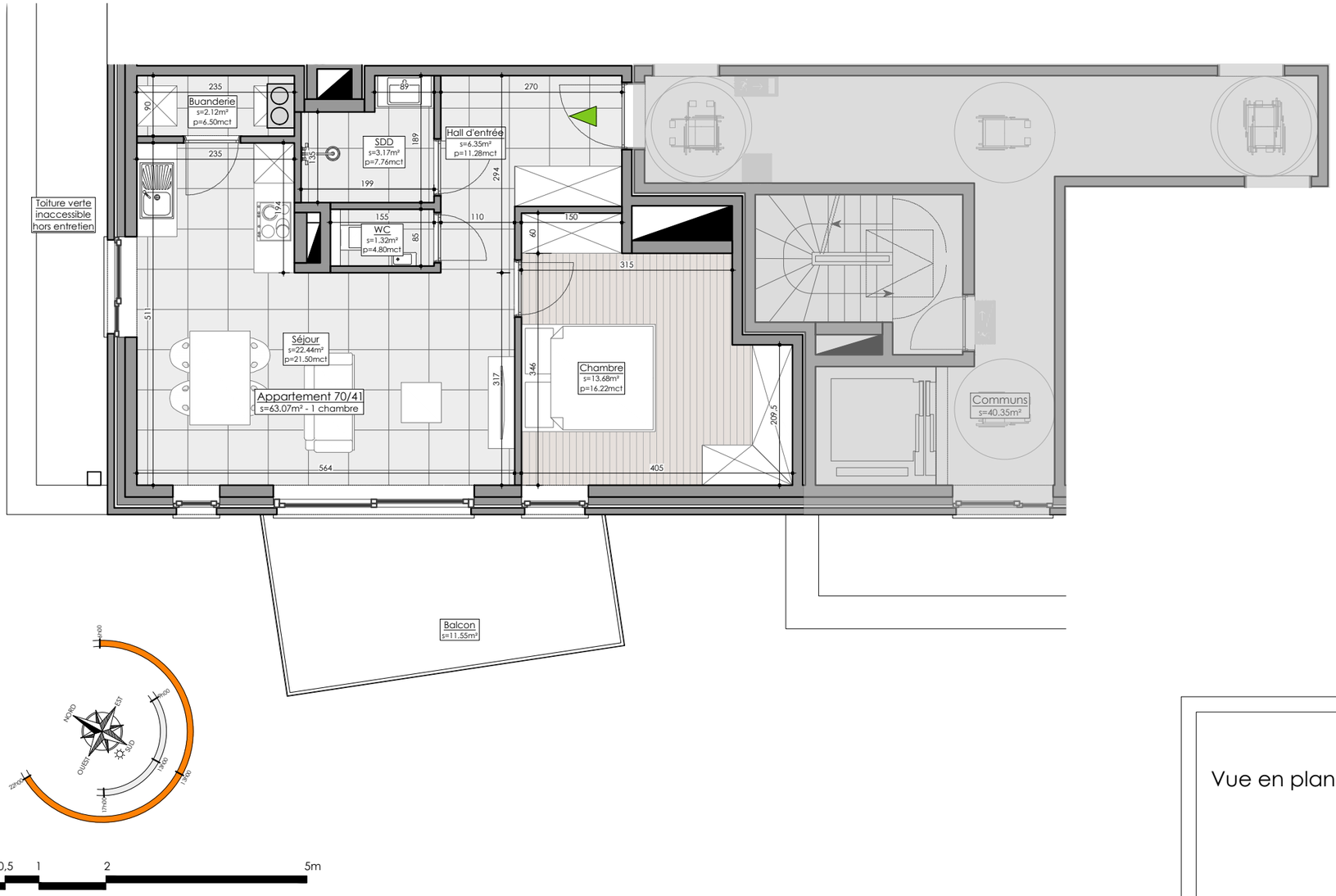
Situation : Quatrième étage

Nombre de chambre : 1

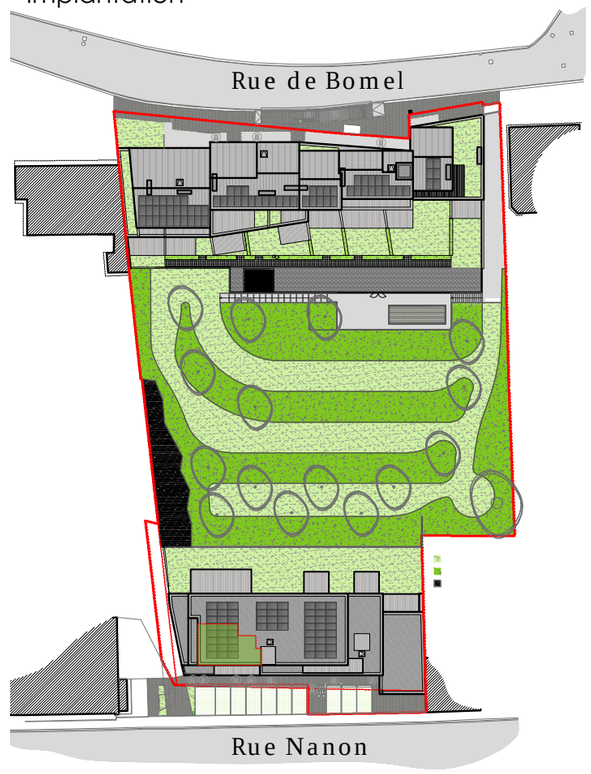
Surface brute du logement : 63.07m²

Surface balcon : 11.55m²

RÉSIDENCE TERRASSES
DE NAMUR



Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :	Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie
Bâtiment :	B Nanon
Titre :	Appartement 70/41

MAGIC
www.magic.archi

DEVLOP
REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



Appartement 70/42

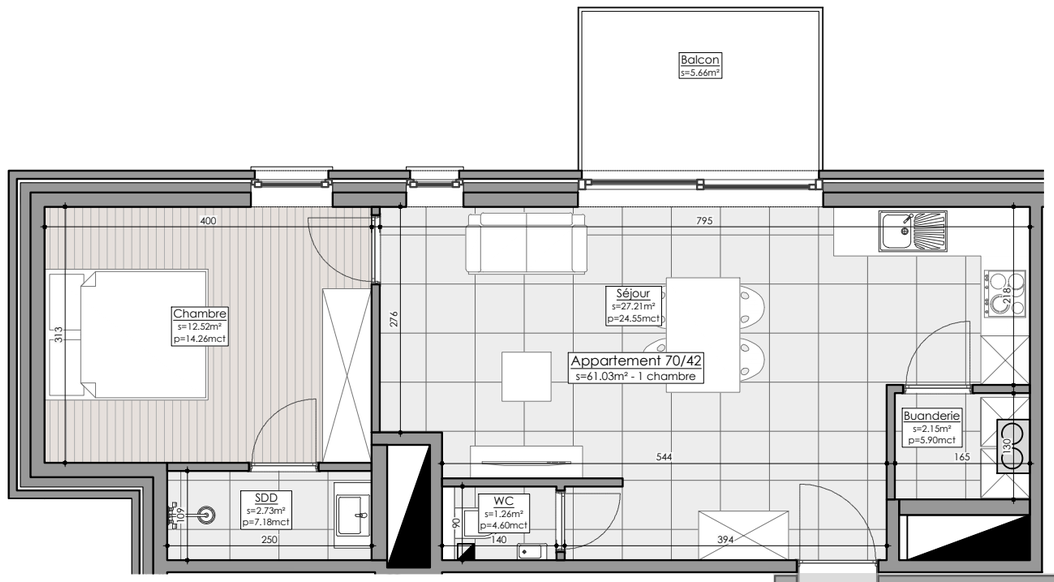
Situation : Quatrième étage

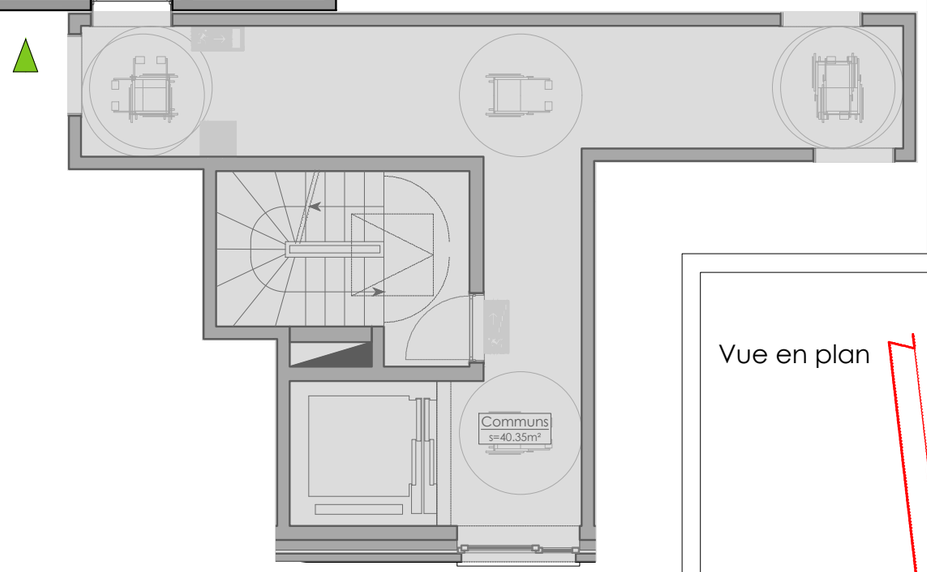
Nombre de chambre : 1

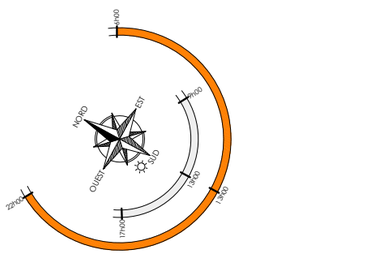
Surface brute du logement : 61.03m²

Surface balcon : 5.66m²

RÉSIDENCE TERRASSES
DE NAMUR

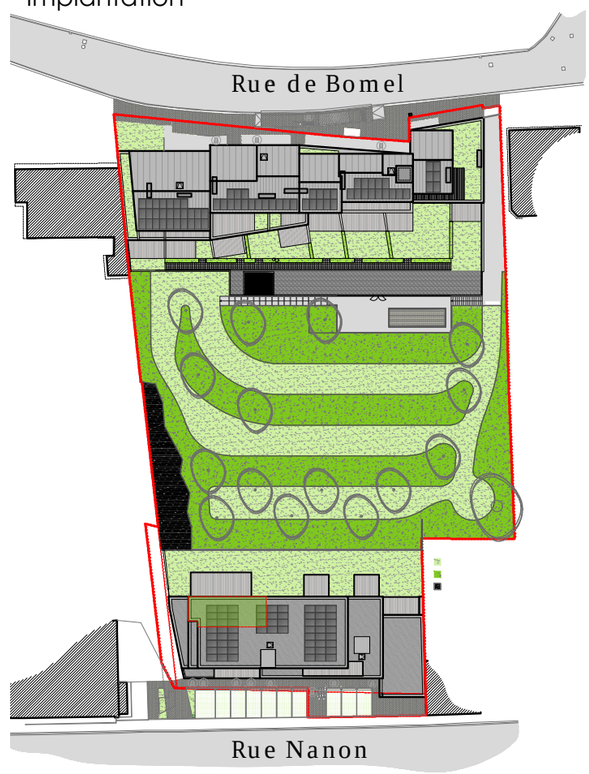






0 0,5 1 2 5m

Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :
B
Nanon

Titre :
Appartement
70/42

MAGIC
www.magic.archi

DEVLOP
REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR

Appartement 70/43

Situation : Quatrième étage

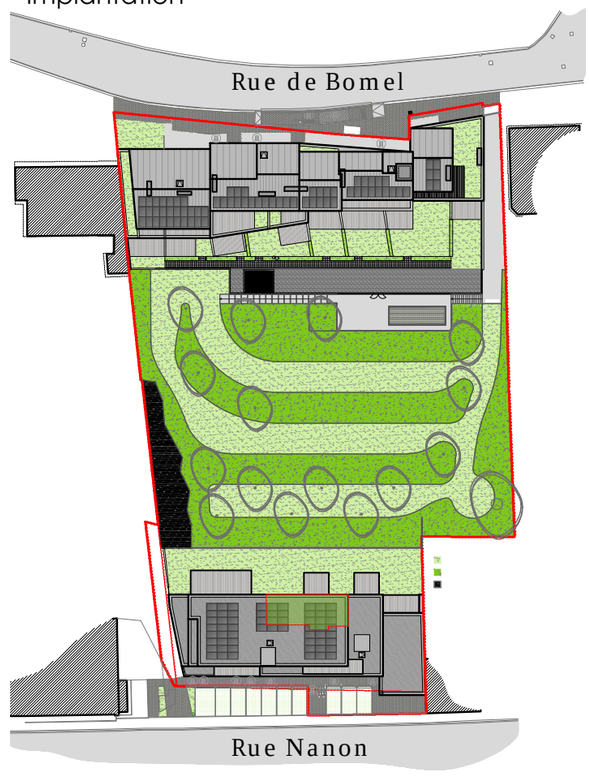
Nombre de chambre : 1

Surface brute du logement : 68.93m²

Surface balcon : 5.66m²



Localisation
Implantation



Vue en plan



Ouvrage :	Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie
Bâtiment :	B Nanon
Titre :	Appartement 70/43

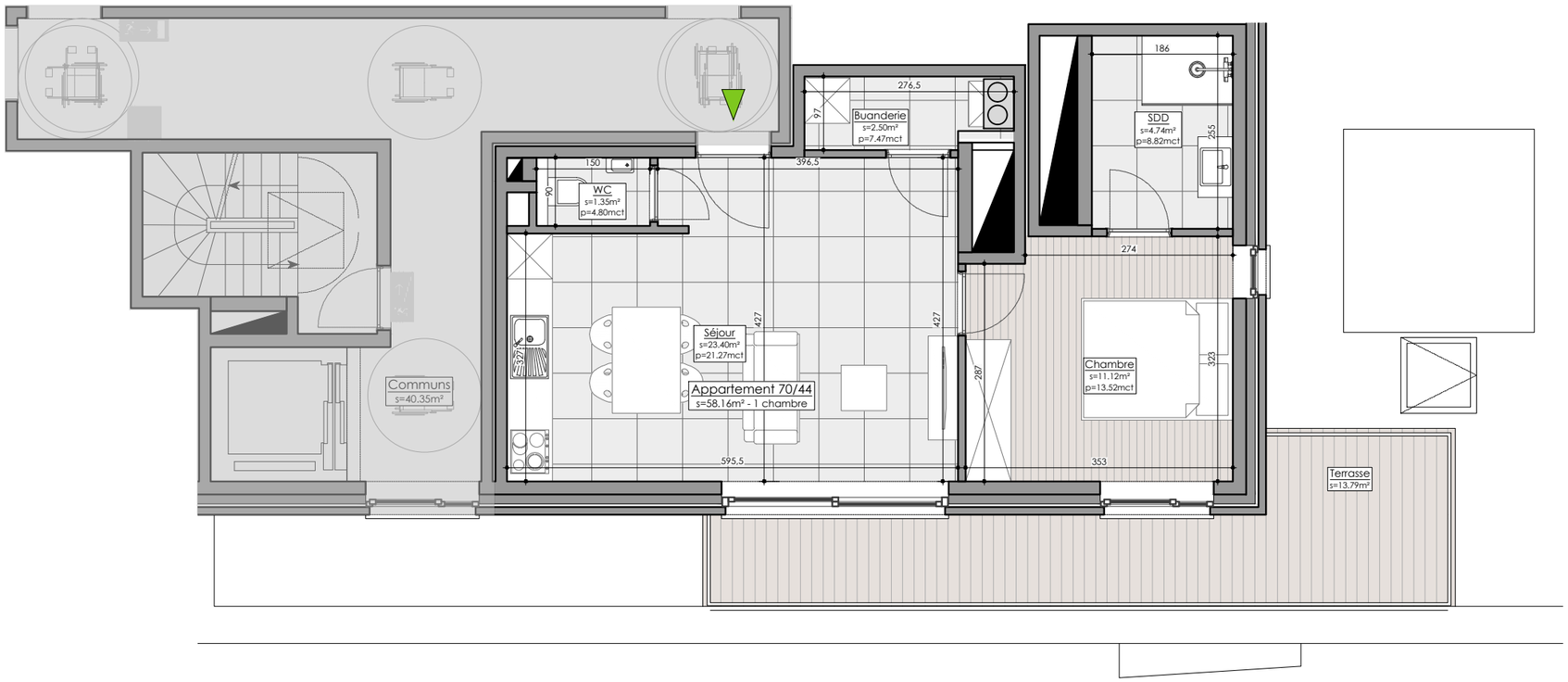
MAGIC
www.magic.archi

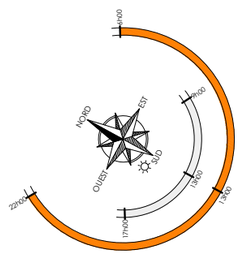
DEVLOP
REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan



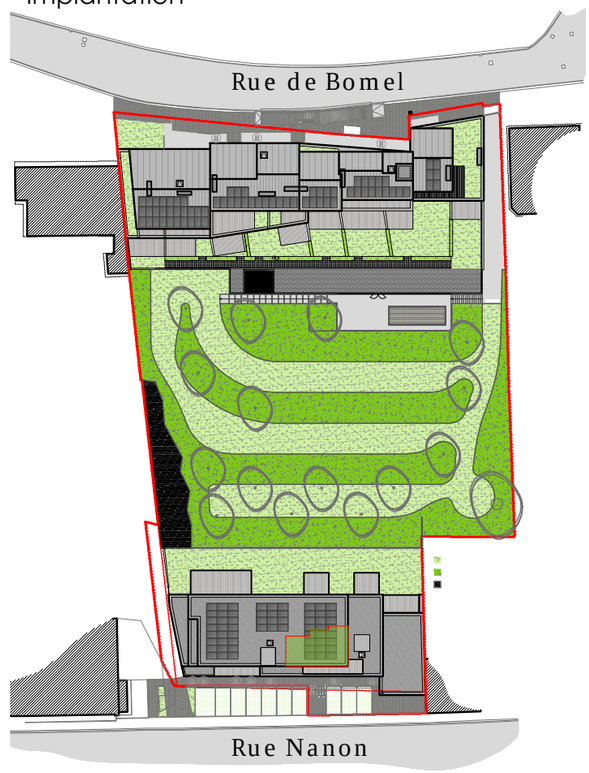
RÉSIDENCE TERRASSES
DE NAMUR





0 0,5 1 2 5m

Localisation
Implantation



Appartement 70/44

Situation : Quatrième étage

Nombre de chambre : 1

Surface brute du logement : 58.16m²

Surface terrasse : 13.79m²

Vue en plan



Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment : B Nanon

Titre : Appartement 70/44

MAGIC www.magic.archi

DEVLOP REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan

Bâtiment B - Rue Nanon

- Communs : 40.82m²

Parkings et circulation : 565.87m²

- Places de parking (18)
- Places de parking PMR (3)
- Caves : 76.23m²
- Locaux copro : 23.68m²
- Local vélos : 18.83m²
- Bassin d'orage enterré : 34.17m²

RÉSIDENCE TERRASSES DE NAMUR



Localisation

Implantation





Ouvrage : Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie	
Bâtiment : B Nanon	Niveau : Sous-sol

MAGIC www.magic.archi

DEVLOP REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan

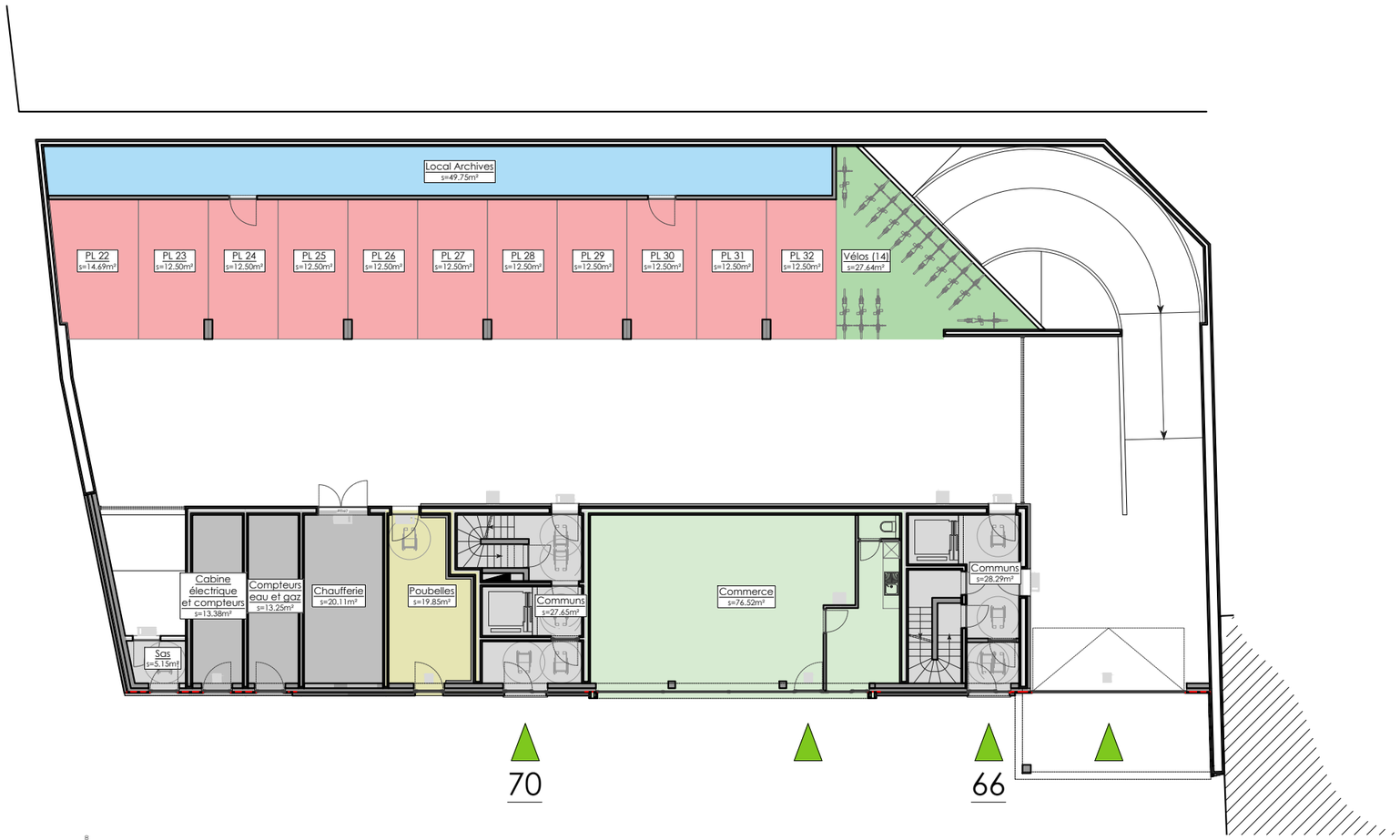
Bâtiment B - Rue Nanon

- Communs : 70.05m²

Parkings et circulation : 539.49m²

- Places de parking (11)
- Commerce : 76.52m²
- Local archives : 49.75m²
- Locaux techniques : 52.33m²
- Emplacements ouverts pour vélos : 28.56m²
- Local poubelles : 19.85m²

RÉSIDENCE TERRASSES DE NAMUR



Localisation

Implantation





Ouvrage : Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie	
Bâtiment : B Nanon	Niveau : Rez-de-chaussée

MAGIC www.magic.archi

DEVLOP REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20

Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.

4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan

Bâtiment B - Rue Nanon

70 :

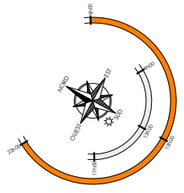
- Communs : 43.26m²
- Appartement 70/11 : 47.47m² - 1ch
- Appartement 70/12 : 75.01m² - 1ch
- Appartement 70/13 : 66.80m² - 1ch
- Appartement 70/14 : 78.86m² - 1ch

66 :

- Communs : 28.34m²
- Appartement 66/11 : 87.15m² - 2ch
- Appartement 66/12 : 95.00m² - 2ch

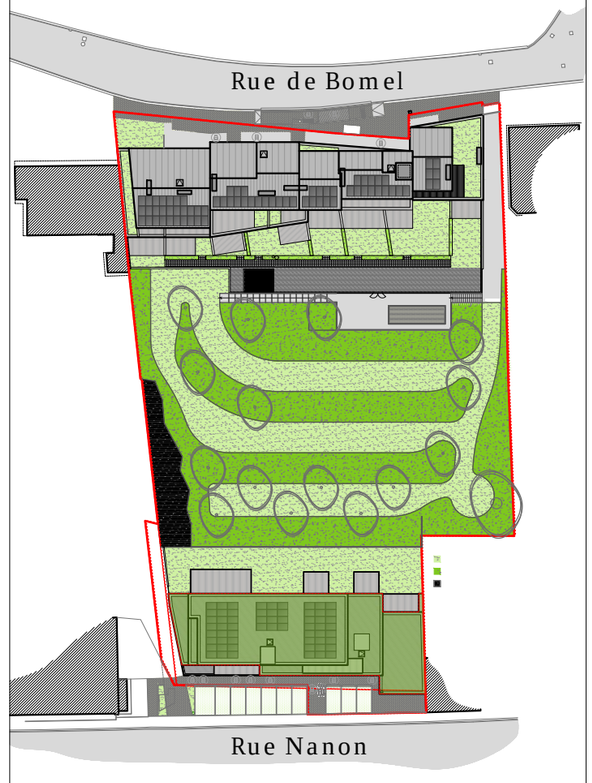
RÉSIDENCE TERRASSES DE NAMUR





Localisation

Implantation





Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :

B
Nanon

Niveau :

Premier étage

MAGIC www.magic.archi

DEVLOP REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan

Bâtiment B - Rue Nanon

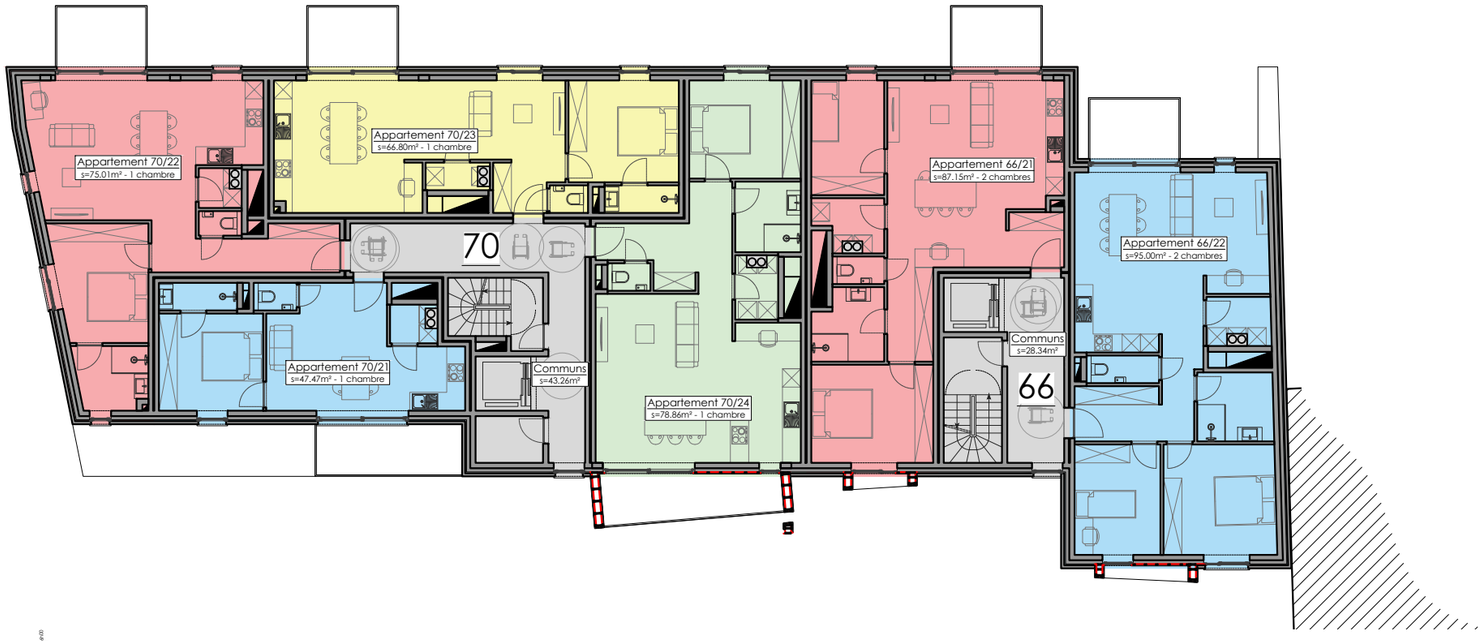
70 :

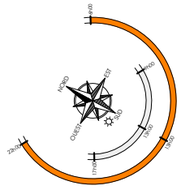
- Communs : 43.26m²
- Appartement 70/21 : 47.47m² - 1ch
- Appartement 70/22 : 75.01m² - 1ch
- Appartement 70/23 : 66.80m² - 1ch
- Appartement 70/24 : 78.86m² - 1ch

66 :

- Communs : 28.34m²
- Appartement 66/21 : 87.15m² - 2ch
- Appartement 66/22 : 95.00m² - 2ch

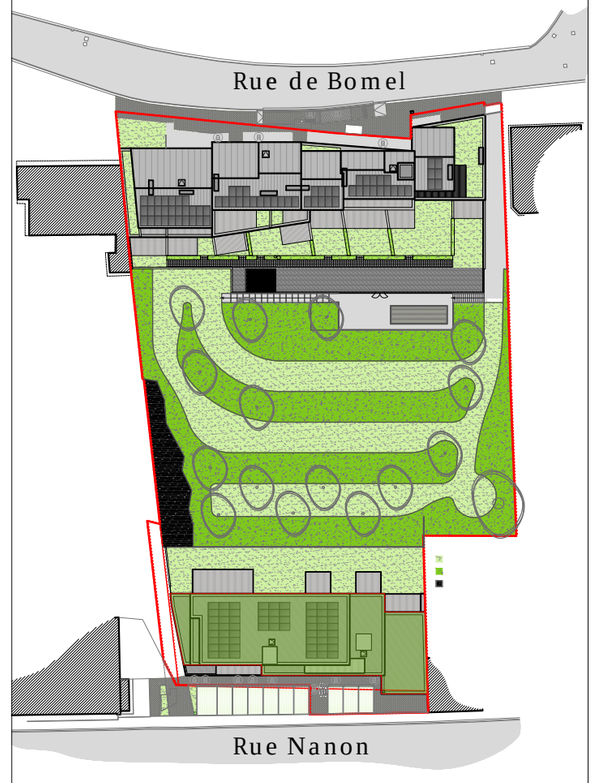
RÉSIDENCE TERRASSES DE NAMUR





Localisation

Implantation





Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment : B Nanon

Niveau : Deuxième étage

MAGIC www.magic.archi

DEVLOP REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan

Bâtiment B - Rue Nanon

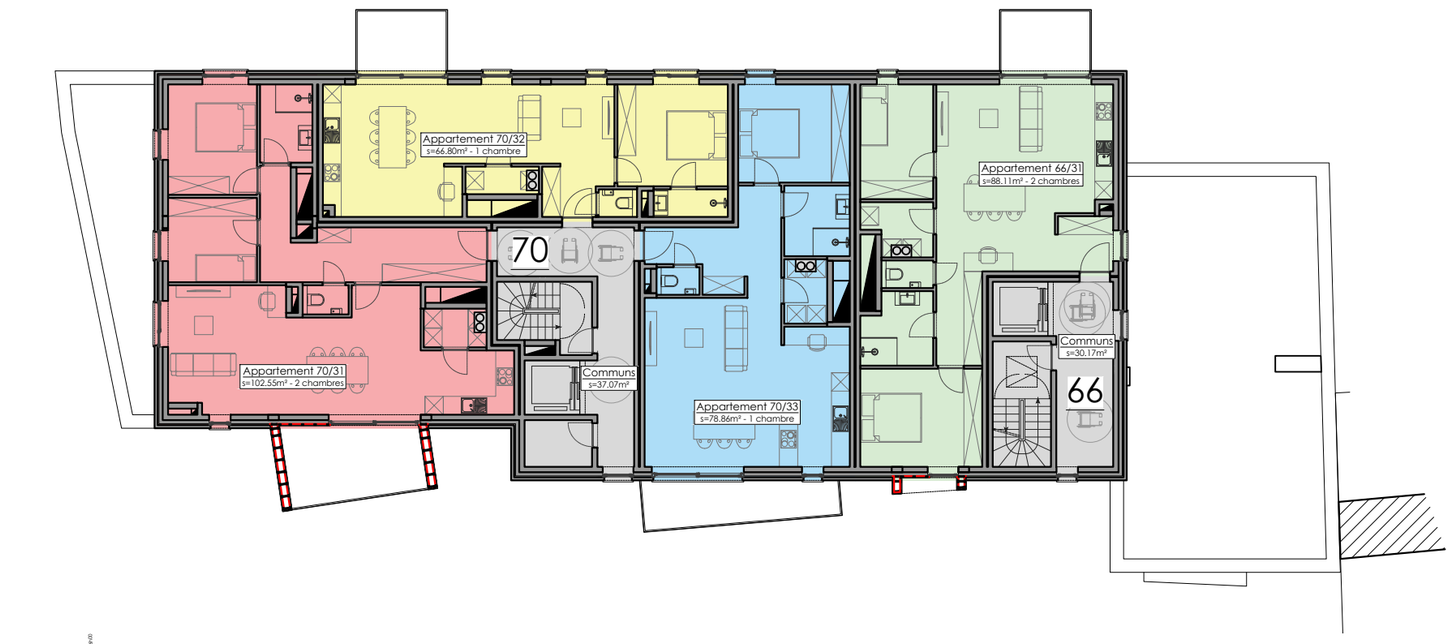
70 :

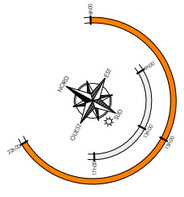
- Communs : 37.07m²
- Appartement 70/31 : 102.55m² - 2ch
- Appartement 70/32 : 66.80m² - 1ch
- Appartement 70/33 : 78.86m² - 1ch

66 :

- Communs : 30.17m²
- Appartement 66/31 : 88.11m² - 2ch

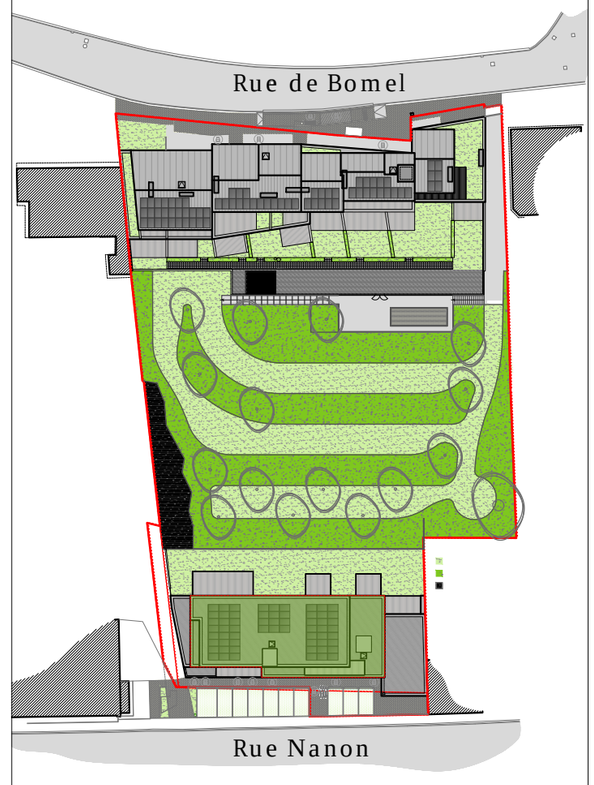
RÉSIDENCE TERRASSES DE NAMUR





Localisation

Implantation





Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :

B
Nanon

Niveau :

Troisième étage

MAGIC
www.magic.archi

DEVLOP
REAM Group

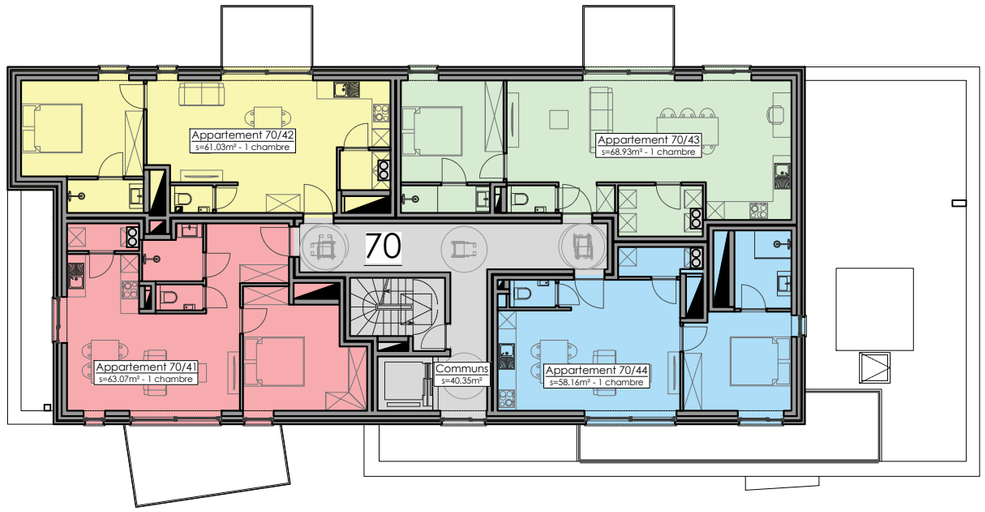
N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan

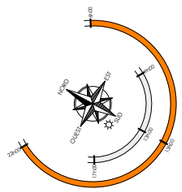
Bâtiment B - Rue Nanon

70 :

- Communs : 40.35m²
- Appartement 70/41 : 63.07m² - 1ch
- Appartement 70/42 : 61.03m² - 1ch
- Appartement 70/43 : 68.93m² - 1ch
- Appartement 70/44 : 58.16m² - 1ch

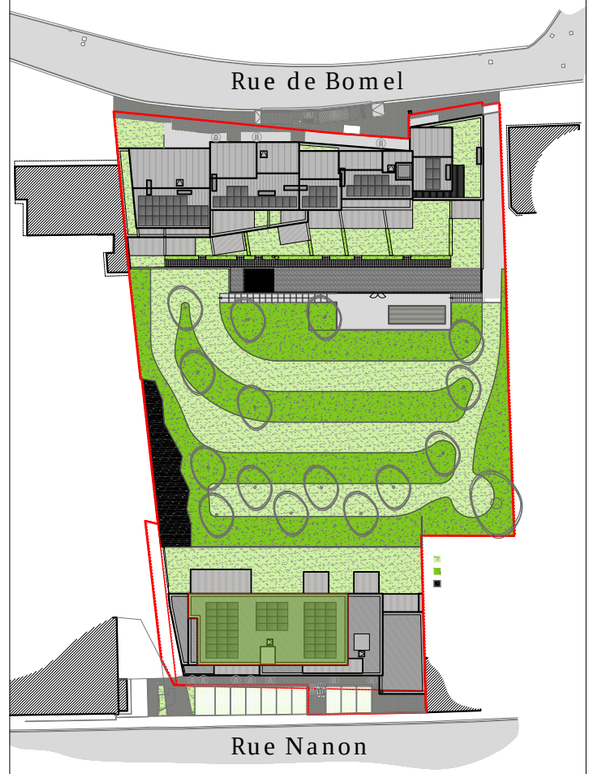
RÉSIDENCE TERRASSES DE NAMUR





Localisation

Implantation





Ouvrage :

Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :

B
Nanon

Niveau :

Quatrième étage

MAGIC www.magic.archi

DEVLOP REAM Group

N.B - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de facade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes , entre appartements ou entre appartements et communs , y compris les gaines techniques.
2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la facade.
3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
5. La surface d'une pièce mansardé est calculée à partir d'une hauteur de 1m20
Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
4. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan